

Sénégal, dans un nouvel horizon égalitaire à visée universelle



EVALUATION DU PREMIER PAP 2014-2018
**Impact des politiques publiques
sur le vécu des populations**



OPINION
Ministre de
l'Emploi,
de la Formation
professionnelle,
de l'Apprentissage
et de l'Insertion



ÉDITORIAL :
Dr Cheikh
KANTÉ
Ministre d'Etat,
Envoyé Spécial
du Président
de la République
du Sénégal



**CONSEIL DES
MINISTRES
DÉLOCALISÉ :**
Gorgui
MBAYE
Gouverneur
de la Région
de Diourbel



COOPÉRATION :
Son Excellence
Dr. Mohammad
Reza Dehshiri
Ambassadeur
d'Iran au
Sénégal



VOIX DE L'AFRIQUE :
S.E.M. Xiao Han,
Ambassadeur
de Chine au
Sénégal

La symbolique du tam-tam :

instrument de communication dans la tradition africaine

En Afrique, le **tambour** communément appelé **“tam-tam”** est un instrument à percussion d'usage multifonctionnel qui a toujours accompagné l'homme de la préhistoire à nos jours.

On le bat avec une baguette pour créer un système évolutif de sons linguistiques qui permet de communiquer entre les individus et groupes sociaux.

Il possède une grande faculté sensitive et sensorielle. En dehors des messages qu'il permet de transmettre à travers ses sons, de forêts en forêts et de villages en villages, il endiablé, revigore avec des rythmes et des cadences diaboliques.

Il libère et enflamme la femme Africaine qui danse et gesticule avec ses perles sonores autour des reins et ses parures multiples aux sons qui titillent.

Il revigore avec la vibration de ses ondes le lutteur rassasié, paré de pagnes multicolores, et qui bande ses muscles les soirs de clair de lune.

Il renforce la foi et la transe du guerrier sur le champ de bataille, éloigne sa peur et le libère de ses angoisses.

Il rythme la bravoure du paysan qui sème et récolte ses graines.

Il annonce la bonne nouvelle des femmes chastes, honore les princes et les princesses.

Il symbolise le refus du combattant par ses tempos et accompagne le vol royal des oiseaux migrateurs.

C'est un instrument de bonheur et d'espérance qui rythme la cadence soyeuse des arbres qui oscillent au gré des vents.

Il rythme les épopées chantées dans les souffles des flûtes puissantes aux notes aiguës qui font sortir de l'eau les esprits de nos ancêtres.

Il accompagne les exhibitions de nos masques noirs aux dents multiples, fourrées dans de larges bouches, d'où pendent des langues crachant du feu sur des têtes parées de miroirs, de peaux et bariolées de cornes d'animaux sauvages.

J'ai choisi de donner le nom de ce fabuleux instrument à ce journal, puisque je considère qu'il permettra une large diffusion de la mise en œuvre d'une doctrine Afri-

caine, le Plan Sénégal Emergent (PSE), résultante d'une pensée cartésienne d'organisation et de méthode d'un homme d'exception, le Président Macky Sall, qui fait battre l'économie Sénégalaise au rythme du Tam Tam de la mondialisation tout en impulsant le tempo qui mènera vers l'indépendance des économies Africaines.

Un tempo n'est pas une course de vitesse, mais un espacement nécessaire qui permet de savourer la richesse sonore de chaque note tout en maintenant le lien qui les unit toutes.

C'est aussi cela le tempo du PSE. Je voudrais suivre sa cadence et écouter ses pulsations, symbiose des rythmes d'une économie en croissance et d'un environnement préservé dans une société équitable.

Dr Cheikh KANTE

Le “tambour africain” communément appelé “tam-tam” est bien plus qu'un instrument musical. C'est aussi un support de communication qui a rythmé la vie quotidienne africaine lors des cérémonies telles que les naissances, les mariages, les funérailles, les guerres, les chasses et autres rituels.

SOMMAIRE



N°011 - MARS 2021

LE MENSUEL

"TAM-TAM DE L'EMERGENCE"

EST UN MAGAZINE DU CABINET DU
MINISTRE D'ETAT, ENVOYÉ SPÉCIAL
DU PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
.....

CONCEPTION - PUBLICATION

DISTRIBUTION

CABINET DU MINISTRE D'ETAT,
ENVOYÉ SPÉCIAL
DU PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
.....

EQUIPE DE REDACTION

PRÉSIDENT :
DR CHEIKH KANTE,
MINISTRE D'ETAT,
ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MEMBRES :

ALIOUNE FALL
(DIRECTEUR DE CABINET)
NDEYE AWA DJIMBY DIOUF
(CONSEILLÈRE SPÉCIALE DU MINISTRE)
MAREM KANTE
(CHARGÉE DE COMMUNICATION)
.....

CONCEPTION GRAPHIQUE

MAREM KANTE
CHARGÉE DE COMMUNICATION
.....

ADRESSE

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
AVENUE LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR
DAKAR - SÉNÉGAL
.....

CONTACTS :

SECRETARIAT PARTICULIER
TÉLÉPHONE
(+ 221) 33 80 8378
(+221) 77 876 8930

Le magazine
du Plan Sénégal Emergent

ABONNEZ-VOUS

Contacts :
Secrétariat Particulier
Téléphone
(+ 221) 33 880 8378
(+221) 77 876 8930

05 - VERBATIM - EXTRAITS DE DISCOURS

du Président de la République du Sénégal, Son Excellence Macky Sall.

06/17 - EDITORIAL

Sénégal, dans un nouvel horizon égalitaire à visée universelle.

Dr. Cheikh Kanté, Ministre d'Etat, Envoyé Spécial du Président de la République du Sénégal.

18/23 - EN CHIFFRES :

Evaluation du premier pap 2014-2018 :

Impact des politiques publiques sur le vécu des populations.

24/36 - COOPÉRATION / SENEGAL-IRAN

Sénégal et Iran : cinquante ans de relations amicales et avantageuses.

Son Excellence Dr. Mohammad Reza Dehshiri Ambassadeur d'Iran au Sénégal.

36/50 - CONSEIL DES MINISTRES DELOCALISE

Conseil des Ministres délocalisé tenu à Diourbel en 2012 :

Situation des engagements de l'Etat en 2020.

Gorgui Mbaye, Gouverneur de la Région de Diourbel.

52/63 - FOCUS RÉGION

Découverte historique et anthropologique des Fondements du Sénégal :
Diourbel, à la croisée des routes du Baol.

Dr. Cheikh Kanté, Minstre d'Etat, Envoyé Spécial du Président de la République.

64/66 - OPINION

Emploi et Insertion des jeunes.

Monsieur Dame Diop, Ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle,
de l'Apprentissage et de l'Insertion.

66/72 - VOIX DE L'AFRIQUE

Communiqué du Porte-parole de l'Ambassade de Chine au Sénégal.

S.E.M. Xiao Han, Ambassadeur de Chine au Sénégal.



S.E.M MACKY SALL

Président
de la République
du Sénégal

Chers lecteurs,

Cette nouvelle édition “tam-tam de l'Emergence” est dédiée à tous les Sénégalais et résidents parmi nous, désireux d'affirmer ou de découvrir leur appartenance à l'effort collectif auquel nous prenons part, tous ensemble, pour le développement économique, social, politique et culturel du pays.

En réalité le PSE est plus qu'un plan stratégique. Pour ceux qui ont compris la signification profonde du mot, “*Emergence*” renvoie à la connotation dynamique qu'elle interprète. Elle est une note qui interpelle chacun d'entre nous à jouer sa partition dans le concert des bâtisseurs de notre Nation.

Considérons ce magazine comme un document d'information et de communication sur les actions qui sont entrain d'être menées à travers le (PSE) Plan Sénégal Émergent. Il nous sert de support permettant d'établir une cartographie de tous les domaines d'activités touchés par le PSE.

Je tiens à remercier ici tous les acteurs, membres du gouvernement et agents de l'Etat, partenaires techniques et financiers, dirigeants et cadres d'entreprise, ouvriers et particuliers, qui contri-

buent à entretenir cette belle dynamique visant à accélérer la transformation économique et sociale de notre Nation.

Cependant, nous faisons face à une crise sanitaire sans précédent, à l'instar de la Communauté internationale. Je voudrais saluer le travail remarquable des membres du Gouvernement, du monde hospitalier et sanitaire, des Forces de sécurité, des Autorités religieuses et politiques, et des populations. Dans un même élan, ils mènent, contre la pandémie du Covid-19, une guerre sans merci.

Je félicite vivement le Dr. Cheikh Kanté, Ministre d'Etat, Envoyé Spécial, ancien Ministre en charge du PSE, pour cette initiative importante.

Je voudrais souhaiter à tous une enrichissante lecture de ce magazine qui vous mènera, tous les mois, à la rencontre des acteurs de l'émergence.

**Très bonne lecture.
Macky Sall**

Les jalons pour arriver à un Sénégal émergent à l'horizon 2035 sont posés.

«Le Sénégal est dans une dynamique d'émergence porteuse d'un mieux-être social basé sur des performances économiques retentissantes.»

«Plus qu'une séquence temporelle, certes déterminante dans la déclinaison des actions du pouvoir, la période 2012-2017 nous a permis de franchir des étapes fondamentales dans la transformation de notre pays qui, pendant longtemps, a subi les contraintes d'une conjoncture sociopolitique pas toujours favorable.»

« Le financement du développement intègre deux aspects primordiaux : la mobilisation en priorité des ressources internes et le recours ultime aux ressources extérieures, en veillant à la viabilité et la soutenabilité de la dette.. »

«J'ai en e et fait le choix du renouveau productif et infrastructurel pour bâtir un Sénégal des possibilités. J'ai la conviction que les infrastructures stimulent la croissance et rétablissent l'équité territoriale qui est au cœur des ambitieux programmes déclinés, à travers notam-

ment, le PUDC, le PROMOVILLES, le PUMA, les Bourses de sécurité familiale, la Couverture maladie universelle, le Programme de modernisation des cités religieuses.»

«Ces acquis obtenus en si peu de temps nous exhortent à maintenir le cap et garder espoir d'un lendemain bien meilleur car, ce processus déclenché par le PSE est irréversible en ce sens qu'il porte en lui-même les germes de sa consolidation..»

« Le PSE doit être une passerelle pour permettre aux générations futures de résorber le gap entrepreneurial a n d'entrer de plain-pied dans le temps du développement..».



S.E.M MACKY SALL
Président
de la République
du Sénégal

Tout juste nommé ministre auprès du Président de la République, en charge du suivi du PSE, mon premier réflexe fut de mesurer l'impact des progrès économiques et sociaux, suite au début d'exécution des différents programmes du premier Plan d'Action Prioritaire (PAP) du PSE.

L'initiative avait pour objectif fondamental d'apprécier la qualité de vie des populations, à travers des enquêtes d'opinions recueillies auprès d'une palette d'habitants. Il s'agissait de confronter les investissements réalisés par les différents gouvernements avec la perception des citoyens sénégalais, afin de mieux comprendre leurs attentes et leurs priorités, et d'obtenir des informations précieuses pour l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques.

**DR. CHEIKH KANTE**

Ministre d'Etat,
Envoyé Spécial du Président de la République du Sénégal

Les disparités statutaires, arbitraires, despotiques et rigides, fondamentalement étudiées par les sociologies universelles, sans aucun doute, ont toujours été à la base des inégalités et de la pauvreté, particulièrement en Afrique.

Plusieurs logiques de confrontations intellectuelles, et politiques, sont la source de dynamiques politico-idéologiques qui ont engendré des discours, des attitudes et des combats politiques multiples.

Les approches occidentalocentrées ont souvent conduit à plusieurs définitions de la pauvreté, ainsi qu'à des modèles de structures sociales tenant compte des dimensions à la fois politiques, sociales et économiques.

En réalité, ces tentatives d'apporter des réponses cohérentes à des questionnements multiples et d'extrême importance, portant sur l'organisation de nos sociétés, ont donné naissance aux idéologies.

“

Sénégal, dans un nouvel horizon égalitaire à visée universelle

Evaluation externe indépendante
de la trajectoire du premier PAP:

- 1) - L'impact des politiques publiques sur le vécu des populations ;
- 2-) Les effets et impacts de la pandémie dans la mise en œuvre des dits projets dans les 14 régions du Sénégal.

Cependant, aucune idéologie n'a pu l'emporter définitivement sur l'autre, d'une manière pleine et entière, dans la mesure où chaque individu se fait sa propre opinion de ces questions existentielles, aussi imprécise et insatisfaisante soit-elle.

En effet, les questions qui se posent naturellement à chacun d'entre nous renvoient au régime politique et aux différentes formes de possession.

Les régimes politiques incarnent la somme des règles décrivant les contours de la communauté dans son périmètre territorial, les processus de décisions col-

lectives ou individuelles de ses membres, les élections, les droits et rôle des citoyens, des assemblées, des rois, des présidents, des courtisans, et des ministres, entre autres.

Les formes de possession, quant à elles, renvoient aux différentes règles de propriétés ou de possessions existantes, et aux mesures légales prévues afin d'y accéder, pour les individus et groupes sociaux vivant dans le périmètre géographique considéré.

D'une manière générale, ces possessions peuvent englober la propriété immobilière, l'accès à la terre, aux finances, les possessions matérielles, immatérielles, et minières, les possessions entre nobles et paysans, maîtres et esclaves, salariés et patrons, etc.

Par conséquent, chaque régime, quoique inégalitaire, est la conséquence de réponses cohérentes, apportées à la pérennisation d'un régime politique particulier et à son corollaire en terme de régime de propriété.

Cet éditorial se propose de mesurer les avancées réalisées par notre pays, depuis la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE), qui est la traduction de la vision du Président Macky Sall pour un Sénégal émergent à l'orée de l'année 2035.

Les modèles économiques, qui naissent de l'interaction de ces deux variables, engendrent, en général, des dispositifs institutionnels, intellectuels, et éducatifs qui organisent les transmissions cognitives et spirituelles au sein de la communauté sociale, même si chaque segment collectif peut avoir son identité particulière. Ces règles communes régulent les familles et les groupes sociaux, les orientations religieuses (islamique, catholique, protestante, juive ou animiste, entre autres). C'est pourquoi on peut être en accord avec un régime politique, sans accepter son régime de propriété, comme on peut être en phase avec un système fiscal ou éducatif, sans adhérer à une politique publique de répartition de la richesse au sein de la communauté.

Cette réalité, même si elle donne l'illusion d'un consensus majoritaire pour une transformation sociale basée sur une recherche d'équilibre et d'équité, susceptible de garantir la stabilité du pouvoir politique, est souvent la base et la source de conflits idéologiques multidimensionnels. (C'est le cas dans notre pays où le Dialogue National, appelé par le Chef de l'Etat, réunit la presque totalité des courants idéologiques, afin de trouver des solutions communes aux questions qui interpellent la Nation).

Il est très difficile d'analyser les transformations historiques vécues au fur et mesure de la marche des sociétés. Le sujet est, en effet, complexe. Cet éditorial se propose de mesurer les avancées réalisées par notre pays, depuis la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE), qui est la traduction de la vision du Président Macky Sall pour un Sénégal émergent à l'orée de l'année 2035.

Déjà en 2017, tout juste nommé ministre auprès du Président de la République, en charge du suivi du PSE, mon premier réflexe fut de mesurer l'impact des progrès économiques et sociaux, suite au début d'exécution des différents

programmes du premier Plan d'Action Prioritaire (PAP) du PSE. L'initiative avait pour objectif fondamental d'apprécier la qualité de vie des populations, à travers des enquêtes d'opinions recueillies auprès d'une palette d'habitants. Il s'agissait de confronter les investissements réalisés par les différents gouvernements avec la perception des citoyens sénégalais, afin de mieux comprendre leurs attentes et leurs priorités, et d'obtenir des informations précieuses pour l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques.

L'étude avait quatre buts principaux : 1) mesurer les effets des politiques publiques, et plus particulièrement du PSE, sur l'amélioration de la qualité de vie des Sénégalais ; 2) mettre en évidence la perception que les Sénégalais ont de leur qualité de vie sous différents aspects (matériel, financier et éducatif) ; 3) identifier les secteurs contribuant le plus au bien-être des Sénégalais et ceux qui y contribuent le moins ; 4) éclairer les décideurs publics sur les actions à envisager de manière prioritaire, au regard des besoins exprimés par les populations sénégalaises.

Réalisée entre le 20 novembre et le 06 décembre 2017, cette étude avait porté sur un échantillon très représentatif de 7619 Sénégalais, issus de toutes les régions du pays.

L'option avait été faite sur la méthode des quotas qui avait permis de reproduire, dans l'échantillon final, la structure de la population, selon des critères que l'on juge pertinents et opérationnalisables.

L'étude avait quatre buts principaux : **1)** mesurer les effets des politiques publiques, et plus particulièrement du PSE, sur l'amélioration de la qualité de vie des Sénégalais ; **2)** mettre en évidence la perception que les Sénégalais ont de leur qualité de vie sous différents aspects (matériel, financier et éducatif) ; **3)** identifier les secteurs contribuant le plus au bien-être des Sénégalais et ceux qui y contribuent le moins ; **4)** éclairer les décideurs publics sur les actions à envisager de manière prioritaire, au regard des besoins exprimés par les populations sénégalaises.

Réalisée entre le 20 novembre et le 06 décembre 2017, cette étude avait porté sur un échantillon très représentatif de 7619 Sénégalais, issus de toutes les régions du pays.

L'option avait été faite sur la méthode des quotas qui avait permis de reproduire, dans l'échantillon final, la structure de la population, selon des critères que l'on juge pertinents et opérationnalisables. Les quotas avaient été définis selon la région, le genre et les tranches d'âge, au regard des derniers chiffres de l'Agence Sénégalaise de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Au niveau régional, le choix avait été fait d'interroger un nombre suffisamment important de personnes, y compris dans les régions moins peuplées. Cela avait permis de procéder à des

analyses régionales approfondies. L'enquête ciblait tout citoyen sénégalais en âge de voter. Les personnes avaient été interrogées en face à face.

Les résultats de cette étude ont montré que les Sénégalais interrogés ont, dans leur grande majorité, souligné le sentiment d'une nette amélioration de leur qualité de vie, comparé à la période d'avant 2012, c'est à dire avant la mise en œuvre du PSE. La métamorphose du Sénégal, dans tous les secteurs, était en effet visible. Certains marqueurs sociaux comme le PUDC, la couverture maladie universelle, les bourses de sécurité familiale, PUMA, PROMOVILLE, et la réalisation de multiples infrastructures, avaient commencé à influencer positivement sur la qualité de vie des populations.

La mise en œuvre du premier PAP avait permis, au cours des années 2014-2018, d'avoir une moyenne de croissance inclusive de 6,2%, couplée à une restauration des équilibres macro-économiques,

La métamorphose du Sénégal, dans tous les secteurs, était en effet visible.

Certains marqueurs sociaux comme le PUDC, la couverture maladie universelle, les bourses de sécurité familiale, PUMA, PROMOVILLE, et la réalisation de multiples infrastructures, avaient commencé à influencer positivement sur la qualité de vie des populations.

très positivement appréciée par les partenaires techniques et financiers. Ces bons résultats avaient évidemment permis d'aborder le second Plan d'Action Prioritaire (PAP2) avec beaucoup d'optimisme, et des objectifs clairs de croissance, d'accès universel aux services sociaux de base, d'emplois des jeunes, d'autosuffisance alimentaire, d'éducation et de formation, de santé, de lutte contre le changement climatique, d'économie numérique et d'industrialisation.

Pour 2020, la croissance de 6,8% qui était projetée, avait finalement fléchi à 1,1%, du fait de la pandémie de la Covid 19. Le programme de résilience économique et social (PRES), aussitôt mis en place par le Président Macky Sall, a permis d'atténuer les conséquences économiques et sociales graves de cette crise sanitaire inédite, qui n'a épargné aucun pays au monde.

Pour évaluer d'une part, l'impact des politiques publiques sur le vécu des populations, à travers la mise en œuvre des projets et réformes phares, mais également les effets et impacts de la pandémie dans la mise en œuvre des dits projets dans les 14 régions du Sénégal, j'ai senti la nécessité de faire une évaluation externe indépendante de la trajectoire du premier PAP.

La mise en œuvre du premier PAP avait permis, au cours des années 2014-2018, d'avoir une moyenne de croissance inclusive de 6,2%, couplée à une restauration des équilibres macro-économiques, très positivement appréciée par les partenaires techniques et financiers. Ces

bons résultats avaient évidemment permis d'aborder le second Plan d'Action Prioritaire (PAP2) avec beaucoup d'optimisme, et des objectifs clairs de croissance, d'accès universel aux services sociaux de base, d'emplois des jeunes, d'autosuffisance alimentaire, d'éducation et de formation, de santé, de lutte contre le changement climatique, d'économie numérique et d'industrialisation.

Je voudrais, à ce titre, remercier vivement Monsieur Masakatsu KOMORI, Représentant Résident de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), à qui j'ai exposé l'idée, et qui y a tout de suite adhéré. Le Cabinet Mor Dieng a été choisi, après un appel d'offres lancé sous la supervision de la JICA.

Deux approches combinées ont été retenues : une macroéconomique et une microéconomique.

La démarche macroéconomique consistait en une analyse du niveau d'atteinte des objectifs de la mise en œuvre du premier PAP, et proposait une simulation de l'impact de la COVID sur l'économie.

L'approche microéconomique consistait à : **1)** mener une enquête auprès des ménages, des groupements de femmes et de jeunes, d'acteurs du transport, de responsables des communes et services publics régionaux ; **2)** mettre en place un modèle d'appariement des scores de propension.

L'objectif principal était de réaliser une analyse empirique sur les projets phares du PSE dans la mise en œuvre de sa première phase, et de mesurer l'impact de la pandémie sur lesdits projets.

Les objectifs spécifiques étaient d'évaluer l'impact de la pandémie dans la mise en œuvre des projets du PSE ; de mesurer l'impact des projets PSE dans les 14 régions ; d'analyser le niveau de pauvreté

des ménages dans les 14 régions du Sénégal, en milieu urbain et rural ; d'analyser la sécurité alimentaire des populations ; d'analyser l'éducation des enfants, la santé des femmes et des enfants, le temps et les coûts de déplacement par moyens de transport.

L'analyse de la pauvreté a été faite en appréciant l'évolution du niveau de bien-être des populations sur la période 2014-2018. Pour ce faire, les dépenses de consommation des ménages ont été évaluées sur la période 2001-2018, et les indicateurs de pauvreté, sur la période 2014 à 2018.

Deux approches de la pauvreté ont été utilisées : pauvreté monétaire et non monétaire. La pauvreté monétaire est définie comme l'état d'une personne ne disposant pas de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins essentiels. Pour la mesurer, un indicateur de bien-être et un seuil de pauvreté ont été définis. En 2011, l'indicateur de bien-être est relatif aux dépenses par adulte, et le seuil de pauvreté a été élaboré par la méthode des coûts de base.

L'analyse sur la pauvreté objective porte sur l'année 2011. Cependant, pour la perception de la pauvreté ou pauvreté non monétaire, les résultats portent sur la période 2014-2018.

Avant d'aller plus loin, je voudrais repréciser le concept de calcul du taux de pauvreté, qui est égal à la différence entre le seuil de pauvreté absolue et le seuil de pauvreté relative.

Le taux de pauvreté, exprimé en pourcentage de la population totale, correspond à la proportion d'individus dont le revenu disponible est inférieur au seuil national de pauvreté, pour une année donnée. La définition relative à la pauvreté variant considérablement selon les instituts statistiques, les comparaisons entre les Etats doivent être opérées avec précaution. En effet, le calcul du taux de pauvreté dépend de la définition du seuil de pauvreté retenue.

Le seuil de pauvreté absolue est défini selon le panier annuel de consommation minimale nécessaire à un individu pour satisfaire ses besoins essentiels, par exemple : kcal/jour dans le périmètre

d'un Etat déterminé. Cette méthode est notamment employée pour étudier les Etats en développement, bien que certains Etats développés l'utilisent également dans leurs publications statistiques officielles. Par exemple, pour l'ensemble des pays étudiés, la Banque Mondiale retient un seuil de pauvreté absolue de 1,90 USD / jour en 2015, contre 1,25 USD/ jour en 2005. Ce seuil est réévalué chaque année, tenant compte de la parité pouvoir d'achat, permettant de faire des comparaisons entre les Etats, indépendamment de leurs monnaies respectives.

Le seuil de pauvreté relative est défini selon un pourcentage du revenu médian national avant impôts, par unité de consommation. Cette méthode est employée par l'Union Européenne, notamment Eurostat.

Pour 2020, la croissance de 6,8% qui était projetée, avait finalement fléchi à 1,1%, du fait de la pandémie de la Covid 19.

Le programme de résilience économique et social (PRES), aussitôt mis en place par le Président Macky Sall, a permis d'atténuer les conséquences économiques et sociales graves de cette crise sanitaire inédite, qui n'a épargné aucun pays au monde.

Pour évaluer d'une part, l'impact des politiques publiques sur le vécu des populations, à travers la mise en œuvre des projets et réformes phares, mais également les effets et impacts de la pandémie dans la mise en œuvre des dits projets dans les 14 régions du Sénégal, j'ai senti la nécessité de faire une évaluation externe indépendante de la trajectoire du premier PAP.

Je voudrais, à ce titre, remercier vivement Monsieur Masakatsu KOMORI, Représentant Résident de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), à qui j'ai exposé l'idée, et qui y a tout de suite adhéré.

Par convention, le seuil de 60% du revenu médian représente le taux de pauvreté par défaut, et celui de 40%, celui de très grande pauvreté. Cette logique part du postulat que si le revenu de l'ensemble de la population augmente de 10%, alors le revenu correspondant au seuil de pauvreté augmente de 10%. Or, les revenus d'une population n'évoluent jamais d'une manière uniforme. Par exemple pour Eurostat, le seuil de pauvreté relative apparaît davantage comme un point de comparaison des bas revenus par rapport aux revenus des autres habitants d'un pays donné, et ne peut, en aucun cas, être considéré comme un indicateur de richesse ou de pauvreté.

C'est pourquoi, il faut noter qu'il n'existe pas de méthodologie statistique unique du taux de pauvreté recouvrant l'intégralité des Etats du monde, puisque le seuil de pauvreté absolue traite exclusivement des pays en développement, et le seuil de pauvreté relative est généralement appliqué pour les seuls pays développés, USA et Canada mis à part.

Plusieurs méthodes sont souvent utilisées pour mesurer la pauvreté. Entre autres, nous pouvons citer la détermination de « la courbe de l'éléphant », qui indique la croissance du revenu moyen d'un percentile donné entre deux dates, étant entendu qu'un même percentile ne regroupe pas les mêmes per-

sonnes aux deux dates, compte tenu de la mobilité individuelle ascendante ou descendante, et des décès et des naissances. Le coefficient de Gini, qui mesure la distribution de la richesse dans un territoire déterminé, est inventé par l'économiste statisticien Italien Corrado Gini. Son compatriote Vilfredo Pareto, qui a conceptualisé la « loi Pareto », avait matérialisé une vision des inégalités et de leur caractère permanent.

La méthodologie utilisée pour cette étude nous paraît pertinente, en ce qu'elle est simple, sans complexifications majeures pouvant faire l'objet de commentaires divergents, selon l'appartenance à telle ou telle école statistique.

Elle a consisté, dans un premier temps, à passer en revue un certain nombre d'indicateurs, afin de déterminer les objectifs visés en 2018, puis dans un second temps, elle a analysé l'impact de la COVID-19 sur l'économie sénégalaise et sur la mise en œuvre du PSE. Au plan microéconomique, l'étude a reposé sur une enquête de suivi-évaluation des impacts socioéconomiques des projets PSE dans les 14 régions, auprès d'un échantillonnage de 2010 ménages, 174 groupements de jeunes, 210 groupements de femmes, 170 responsables de communes, et 474 unités de transport.

Les déterminants de l'étude peuvent être résumés sommairement selon les axes ci-après :

Une forte progression du PIB réel avec une moyenne de 6,2%, entre 2014 et 2018, soit un taux de réalisation de 78%, par rapport à l'objectif initial de 8%. Le PIB nominal devrait chuter à 1079 milliards de FCFA à cause de la pandémie ;

Le taux d'investissement est passé de 25,7% en 2014, à 32,5% en 2018, soit un dépassement de 4,2 points par rapport à l'objectif initial ;

L'inclusion financière a connu une augmentation de 24% du nombre de SFD, entre 2014 et 2018, en passant de 2 230 484 à 2766 711 ;

Une abondance céréalière qui s'est traduite par une augmentation de 1,588 millions de tonnes, passant de 1,251 millions de tonnes en 2014 à 2, 839 de tonnes en 2018 ;

Un déficit budgétaire global de 3,7%, pour un objectif de 3,9% ;

Une production laitière, qui a augmenté en volume et en qualité de 244 millions de litres en 2018, soit un niveau d'atteinte de 46% par rapport à l'objectif de 525 millions de litres ;

Un accroissement du nombre de touristes, qui a atteint un nombre de 1 500 000 visiteurs en 2018, soit un taux de réalisation de 68%, sur un objectif de 2 200 000 visiteurs ;

Une amélioration de la sécurité alimentaire, avec 90,3% des ménages dont le niveau de consommation a nettement augmenté, soit une hausse de 7,2 points de pourcentage, par rapport à 2016 où la proportion était de 83,1% ;

Les routes et les pistes de production ont beaucoup augmentées : entre 2012 et 2018, 2800 km de pistes ont été réalisés, soit une progression de plus de 800 km par rapport à l'objectif de 2500 km. Pour ce qui concerne les routes, 1362 km linaires ont été réalisés, soit 763 km de moins par rapport à l'objectif de 2125 km ;

Le taux de perception de la pauvreté des ménages a diminué de 4,3% sur la période 2014-2018, passant de 56,6% à 52,3%. Il faut rappeler que l'ANSD avait réalisé, en 2014, une étude sur la pauvreté au sein des ménages : l'enquête « listening to Sénégal » (L2S) estimait le taux de pauvreté à 56,6% ;

Entre 2011 et 2018, **les dépenses de consommation annuelle par tête de ménage** sont passées de 362 063 FCFA à 507 350 FCFA, soit une hausse de 145 287 FCFA en valeur absolue, et de 40,1% en valeur relative ;

Cette amélioration du niveau de vie des populations sur cette période est imputable aux différentes réalisations du Gouvernement du Sénégal, rendues possible par la mise en œuvre des programmes du PSE.

Ainsi, la perception des ménages sur le niveau attendu et espéré de la pauvreté dans leur environnement s'est révélée très optimiste.

En effet, une part très importante des ménages, au niveau national, estime que, dans les cinq prochaines années, la pauvreté va diminuer ou rester stable dans leur communauté : 47,3%, selon les résultats de cette der-

Les objectifs spécifiques étaient d'évaluer l'impact de la pandémie dans la mise en œuvre des projets du PSE ;

de mesurer l'impact des projets PSE dans les 14 régions ; d'analyser le niveau de pauvreté des ménages dans les 14 régions du Sénégal, en milieu urbain et rural ; d'analyser la sécurité alimentaire des populations ; d'analyser l'éducation des enfants, la santé des femmes et des enfants, le temps et les coûts de déplacement par moyens de transport.

Cette amélioration du niveau de vie des populations sur cette période est imputable aux différentes réalisations du Gouvernement du Sénégal, rendues possible par la mise en œuvre des programmes du PSE ;

Ainsi, la perception des ménages sur le niveau attendu et espéré de la pauvreté dans leur environnement s'est révélée très optimiste.

nière étude, contre 40,4% selon les résultats de l'enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal de l'ANSD de 2011 ;

Notre étude montre que plus de sept ménages sur dix (70,3%) ont **accès à l'électricité** en 2020, soit une hausse de 7,9 points de pourcentage par rapport à l'année 2014. Ce taux était estimé à environ 62,4%, selon l'enquête de l'ANSD (L2S) de 2014 ;

Pour **l'eau et l'assainissement**, l'étude montre que neuf ménages sur dix, soit 88,7%, consomment de l'eau provenant d'une source d'approvisionnement considérée comme améliorée, soit un accroissement de 6,9%, comparé à l'année 2016 où le pourcentage ne dépassait pas 81,8%, selon l'enquête de démographie et de santé continue (EDS continue 2016) de l'ANSD ;

Sur la période 2011-2020, le **niveau d'accès à un système d'évacuation des eaux usées** s'est amélioré de 7,9% pour les mé-

nages dirigés par les hommes, et de 16% pour les ménages dirigés par les femmes ;

Sur **l'éducation des enfants** de 6 à 16 ans, les résultats montrent que 71,7% sont à l'école primaire, 20,2% sont dans le moyen secondaire, et 8,3% n'ont aucun niveau d'instruction.

L'écart d'instruction entre filles et garçons est mis en évidence en faveur des femmes. En effet, 9,6% des garçons, contre 8,2% des filles, n'ont aucun niveau d'instruction. 71,7% des filles, contre 70,4% des garçons, ont atteint le niveau primaire, et environ 20% ont le niveau moyen, quel que soit le sexe de l'enfant ;

Pour **le transport et le déplacement**, les résultats de l'étude montrent qu'au niveau national, plus de neuf ménages sur dix (98,10%) dépensent moins de mille (1000) FCFA pour se rendre à l'école. La proportion pour se rendre à l'hôpital est de 92,78%, et de 98,68% pour aller au marché. Par ailleurs, 97,41% des répondants déclarent mettre

moins de 15 minutes pour se rendre à l'école. Cette proportion est la même pour se rendre au marché, et à l'hôpital ou service de santé le plus proche. Cependant, moins d'un ménage met plus de 45 minutes pour se rendre au niveau des services de base susmentionnés.

Les **dirigeants des groupements de jeunes** estiment que les projets PSE ont tous été d'un apport certain, et à différents niveaux.

En effet, ils sont 54% à juger que les projets ont été d'un très grand apport, 31% d'un bon apport, et 15% d'un apport moyen. Les projets de l'Etat sont estimés pertinents par 49% des dirigeants des groupements de jeunes, voire très pertinents par 4% des dirigeants. Cependant, 45% les trouvent non pertinents pour leurs localités ;

Le **niveau d'appréciation des groupements de femmes des projets PSE** sont plus ou moins différents des groupements des jeunes. En effet, pour 4% des femmes, les projets ont été d'un grand apport, 47% d'un bon apport, 12% d'un apport moyen, 20% de faible apport, et 18% sans aucun apport. Il ressort de leur appréciation que 55% des dirigeants estiment que les projets ne sont pas pertinents, 40% qu'ils sont pertinents, et 5% très pertinents ;

45,6% des **responsables communaux du Sénégal** considèrent avoir bénéficié du programme «service universel de l'énergie».

Ils estiment à 2 357 le nombre de villages ou de quartiers bénéficiaires, et le nombre de personnes bénéficiaires à 2 563 394, soit 16,3% de la population en 2018. Le taux de couverture de l'éclairage public, par rapport aux besoins, est inférieur à 25%, dans 43,8% des communes, et supérieur à 75%, dans 7,2% d'entre elles. Il est compris entre 50% et 75% dans 15,1% des communes, et entre 25% et 50% dans 33,9% des communes ;

Il ressort aussi des résultats de l'enquête que 19,5% des communes ont bénéficié du projet de « 150-200 » **micro-projets de soutien à l'agriculture familiale**, 21,0% du projet de mise en place de « 100-150 » projets d'agrégation cibles sur les **filières HVA et élevage**, et 46,4% du projet de construction ou de **réhabilitation des routes, pistes et ponts** ;

Les projets en cours se déroulent normalement pour 56,5% des responsables communaux. Ils sont 32,2% à estimer qu'ils se déroulent normalement, 8,9% à penser qu'ils sont en arrêt momentané, et 1,0% en arrêt définitif. Concernant les raisons de l'arrêt des projets, la pandémie n'est évoquée que par 1% des responsables communaux. En revanche, un responsable sur 2 (50,3%) et un responsable sur 10 (9,1%) estiment que la pandémie aura un grand impact et un très grand impact sur les capacités d'intervention de sa commune ;

La programmation annuelle des activités devrait être fortement perturbée par la pandémie, selon 55,6% des responsables communaux, qui pensent qu'elle aura un grand impact sur cette programmation. Pour ce qui est des ressources propres, elles devraient aussi être grandement affectées, selon 56,7% des responsables communaux, en raison des mesures de confinement.

D'une manière générale, l'étude renseigne que les **trois priorités des ménages** restent l'approvisionnement en eau potable, la construction de centres de santé et l'emploi des jeunes. Les **projets prioritaires pour les groupe-**

ments de jeunes sont d'abord l'agriculture, l'élevage et la pêche, ensuite la transformation des céréales, de fruits et légumes, et enfin le tourisme. Pour **les groupements de femmes**, c'est plutôt la transformation des céréales, des fruits et légumes, ensuite l'agriculture, l'élevage et la pêche, et enfin l'habitat social et l'artisanat. Les **priorités des responsables communaux** sont l'emploi des jeunes (25,3%), le désenclavement (11,9%), l'assainissement (9,9%), la lutte contre la violence et l'insécurité (4,3%).

D'une manière générale, l'étude renseigne que les trois priorités des ménages restent l'approvisionnement en eau potable, la construction de centres de santé et l'emploi des jeunes.

Les projets prioritaires pour les groupements de jeunes sont d'abord l'agriculture, l'élevage et la pêche, ensuite la transformation des céréales, de fruits et légumes, et enfin le tourisme.

Pour les groupements de femmes, c'est plutôt la transformation des céréales, des fruits et légumes, ensuite l'agriculture, l'élevage et la pêche, et enfin l'habitat social et l'artisanat. Les priorités des responsables communaux sont l'emploi des jeunes (25,3%), le désenclavement (11,9%), l'assainissement (9,9%), la lutte contre la violence et l'insécurité (4,3%).

Le niveau de respect du contrat social et le degré de satisfaction des populations sont, assurément, le meilleur gage de la qualité de la relation qui doivent exister entre l'Etat et la Société. A ce titre, le Président Sall est, sans nul doute, à l'écoute attentive des préoccupations du peuple sénégalais.

Ce pacte social qui lie l'Etat aux populations, à travers un engagement volontaire et réciproque, doit être simultané et irréversible. Le non-respect d'une des parties d'une parcelle de cet engagement peut être source de déséquilibre du système économique et social.

Les recommandations issues de l'étude, et qui tiennent compte des priorités exprimées par les ménages, ont fait ressortir les défis du Gouvernement, largement pris en compte dans la stratégie post COVID. Les préoccupations des populations sont ainsi en parfaite adéquation avec les objectifs du PAP2.

Le niveau de respect du contrat social et le degré de satisfaction des populations sont, assurément, le meilleur gage de la qualité de la relation qui doivent exister entre l'Etat et la Société. A ce titre, le Président Sall est, sans nul doute, à l'écoute attentive des préoccupations du peuple sénégalais. Ce pacte social qui lie l'Etat aux populations, à travers un engagement volontaire et réciproque, doit être simultané et irréversible.

Le non-respect d'une des parties d'une parcelle de cet engagement peut être source de déséquilibre du système économique et social.

Le contrat social, projet à long terme, repose sur le respect des engagements pris par chaque partie et il doit se traduire par une résultante de choix collectifs issus d'un processus démocratique. Il

Les résultats obtenus, dans le cadre de la mise en œuvre du premier PAP, ont permis au Sénégal d'être considéré comme l'un des pays à croissance rapide de l'Afrique subsaharienne.

L'amélioration de plusieurs indicateurs confirme les progrès importants réalisés en matière de bien-être, même si, comme le dit si bien le Chef de l'Etat, ce qui reste à faire est beaucoup plus important que ce qui a été réalisé.

repose ainsi sur des paradigmes nombreux et importants : stabilité politique, confiance dans les institutions publiques, solidarité dans les liens sociaux.

Les résultats obtenus, dans le cadre de la mise en œuvre du premier PAP, ont permis au Sénégal d'être considéré comme l'un des pays à croissance rapide de l'Afrique subsaharienne. L'amélioration de plusieurs indicateurs confirme les progrès importants réalisés en matière de bien-être, même si, comme le dit si bien le Chef de l'Etat, ce qui reste à faire est beaucoup plus important que ce qui a été réalisé.

La pandémie pourrait ralentir la réalisation de plusieurs projets, en raison de liquidités financières insuffisantes pour financer les priorités post-covid. Cette réalité n'est pas spécifique à notre pays, mais représente un défi pour tous les pays du Continent.

La pandémie pourrait ralentir la réalisation de plusieurs projets, en raison de liquidités financières insuffisantes pour financer les priorités post-covid. Les perspectives offertes par le «New deal», déclinées durant le dernier Sommet de Paris, pourraient constituer une réponse aux urgences qui se posent aux pays africains.

Cependant, il est encore temps que les Africains prennent conscience qu'ils doivent au mieux compter sur eux même, et mettre en œuvre l'Agenda 2063. Il nous faut, en effet, réaliser nos grands chantiers économiques et monétaires, qui pourraient seuls nous sortir de la pauvreté institutionnelle que nous vivons.

ses filles et de ses fils, elle se défaisait des liens qui l'étranglent, et instaurait un ère nouvelle, susceptible de rééquilibrer des coopérations et des relations qui profitent à la fois au Continent, et à ses Partenaires.

DR. CHEIKH KANTE

Ministre d'Etat,
Envoyé Spécial du Président
de la République du Sénégal

Les perspectives offertes par le « New deal », déclinées durant le dernier Sommet de Paris, pourraient constituer une réponse aux urgences qui se posent aux pays africains. Cependant, **il est encore temps que les Africains prennent conscience qu'ils doivent au mieux compter sur eux même, et mettre en œuvre l'Agenda 2063. Il nous faut, en effet, réaliser nos grands chantiers économiques et monétaires, qui pourraient seuls nous sortir de la pauvreté institutionnelle que nous vivons.**

d'insoumission », Paris Grasset 1997. Onfray distingue trois cercles de pauvreté : le premier qui correspond à celui des damnés (la tribu des mendiants qui ne survit que grâce à l'aumône) ; le second cercle correspond à celui des éprouvés (les malades, délinquants, clandestins et réfugiés) ; enfin le dernier cercle correspond à celui des exploités (les déplacés, prolétaires et paysans sans terre ou éleveurs sans troupeaux, emplois précaires).

Cette pauvreté qui rejoint quelque part la définition du philosophe Français Michel Onfray, dans son ouvrage « Politique rebelle, Traité de résistance et

L'Afrique a les moyens et le potentiel, pour aller au-delà de cette pauvreté, afin de l'éradiquer du Continent si, forte de ses innombrables richesses et consciente de l'intelligence de

Sénégal, dans un nouvel horizon égalitaire à visée universelle



EVALUATION DU PREMIER PAP 2014-2018 : Impact des politiques publiques sur le vécu des populations

Les résultats obtenus, dans le cadre de la mise en œuvre du premier PAP, ont permis au Sénégal d'être considéré comme l'un des pays à croissance rapide de l'Afrique subsaharienne.

L'amélioration de plusieurs indicateurs confirme les progrès importants réalisés en matière de bien-être, même si, comme le dit si bien le Chef de l'Etat, ce qui reste à faire est beaucoup plus important que ce qui a été réalisé.

EN CHIFFRES

L'Impact des politiques sur le vécu des populations



Une forte progression du PIB réel

une moyenne de 6,2%, entre 2014 et 2018, soit un taux de réalisation de 78%, par rapport à l'objectif initial de 8%. Le PIB nominal devrait chuter à 1079 milliards de FCFA à cause de la pandémie ;



Le taux d'investissement

passé de 25,7% en 2014, à 32,5% en 2018, soit un dépassement de 4,2 points par rapport à l'objectif initial.



L'inclusion financière

une augmentation de 24% du nombre de SFD, entre 2014 et 2018, en passant de 2 230 484 à 2766 711.

EN CHIFFRES

L'Impact des politiques sur le vécu des populations



EN CHIFFRES

L'Impact des politiques sur le vécu des populations

Une amélioration de la sécurité alimentaire

avec 90,3% des ménages dont le niveau de consommation a nettement augmenté, soit une hausse de 7,2 points de pourcentage, par rapport à 2016 où la proportion était de 83,1% ;

Les routes et les pistes de production ont beaucoup augmentées :

entre 2012 et 2018, 2800 km de pistes ont été réalisés, soit une progression de plus de 800 km par rapport à l'objectif de 2500 km. Pour ce qui concerne les routes, 1362 km linaires ont été réalisés, soit 763 km de moins par rapport à l'objectif de 2125 km ;

Le taux de perception de la pauvreté des ménages

a diminué de 4,3% sur la période 2014-2018, passant de 56,6% à 52,3%. Il faut rappeler que l'ANSD avait réalisé, en 2014, une étude sur la pauvreté au sein des ménages : l'enquête « listening to Sénégal » (L2S) estimait le taux de pauvreté à 56,6%

EN CHIFFRES

L'Impact des politiques sur le vécu des populations

A woman wearing a yellow headscarf and a red shirt is smiling in a market stall. There are various items on display, including what looks like produce.

les dépenses de consommation annuelle par tête de ménage

Entre 2011 et 2018, sont passées de 362 063 FCFA à 507 350 FCFA, soit une hausse de 145 287 FCFA en valeur absolue, et de 40,1% en valeur relative ;

A landscape view of several high-voltage electrical transmission towers (pylons) with power lines stretching across a clear blue sky.

accès à l'électricité

plus de sept ménages sur dix (70,3%) en 2020, soit une hausse de 7,9 points de pourcentage par rapport à l'année 2014. Ce taux était estimé à environ 62,4%, selon l'enquête de l'ANSD (L2S) de 2014 ;

A close-up shot of a water tap and pipes, with water flowing into a container. The background is slightly blurred, showing an outdoor setting.

l'eau et l'assainissement,

neuf ménages sur dix, soit 88,7%, consomment de l'eau provenant d'une source d'approvisionnement considérée comme améliorée, soit un accroissement de 6,9%, comparé à l'année 2016 où le pourcentage ne dépassait pas 81,8%, selon l'enquête de démographie et de santé continue (EDS continue 2016) de l'ANSD ;

EN CHIFFRES

L'Impact des politiques sur le vécu des populations



accès à un système d'évacuation des eaux usées

Sur la période 2011-2020, le niveau s'est amélioré de 7,9% pour les ménages dirigés par les hommes, et de 16 % pour les ménages dirigés par les femmes



l'éducation des enfants

de 6 à 16 ans, les résultats montrent que 71,7% sont à l'école primaire, 20,2% sont dans le moyen secondaire, et 8,3% n'ont aucun niveau d'instruction.



L'écart d'instruction entre filles et garçons

est mis en évidence en faveur les femmes : 9,6% des garçons, contre 8,2% des filles, n'ont aucun niveau d'instruction. 71,7% des filles, contre 70,4% des garçons, ont atteint le niveau primaire, et environ 20% ont le niveau moyen, quel que soit le sexe de l'enfant ;



SENEGAL-IRAN



Sénégal et Iran : cinquante ans de relations amicales et avantageuses



S.E. Dr. Mohammad Reza Dehshiri
Ambassadeur de la République
Islamique d'Iran au Sénégal

L'actuel ambassadeur de la République islamique d'Iran, Dr. Mohammad Reza Dehshiri, est arrivé au Sénégal le 22 décembre 2019 et a présenté ses lettres de créance le 10 mars 2020, au président de la République du Sénégal, Son Excellence M. Macky Sall. Il est venu en mission à Dakar à la veille du 50^{ème} anniversaire des relations diplomatiques entre le Sénégal et l'Iran, et pendant ce temps il a tenté de donner un nouvel élan aux relations bilatérales. De surcroît, le renouvellement du protocole des activités de Seniran Auto constitue un point de relance pour la coopération Irano-sénégalaise dans le domaine de l'au-

tomobile et du transfert de technologie. En raison de la satisfaction de la clientèle Sénégalais et de l'accueil des chauffeurs de taxi pour les véhicules à gaz, il est prévu que dorénavant davantage de véhicules hybrides entrent dans le marché sénégalais.

La République islamique d'Iran dispose de nombreuses capacités dans tous les domaines d'infrastructure, y compris les logements sociaux, la construction de routes, la construction de centrales électriques, la construction des bateaux et des navires, les nouvelles technologies de pointe, les télécommunications, l'économie numérique, la santé,



Ce qui privilégie l'Iran, c'est sa coopération constructive et gagnant-gagnant dans les interactions bilatérales et sa disposition pour le transfert de technologie.

l'industrie, l'automobile, les mines, l'agriculture, l'alimentation et les matériaux de construction des infrastructures routières. Ce qui privilégie l'Iran, c'est sa coopération constructive et gagnant-gagnant dans les interactions bilatérales et sa disposition pour le transfert de technologie.

La République islamique d'Iran, en coopération avec les pays islamiques, en particulier le pays ami et musulman du Sénégal, s'est particulièrement engagé dans le transfert des connaissances techniques.

À cet égard, la République islamique d'Iran a déjà annoncé qu'elle était prête à octroyer des bourses aux diplômés sénégalais pour qu'ils puissent suivre des cours de formation en nouvelles technologies et en marketing dans le cadre du partenariat des parcs de technologie Sénégalais avec les entreprises du savoir en Iran. De nombreuses entreprises iraniennes basées sur la connaissance ont annoncé qu'elles étaient prêtes à mettre à la disposition des Sénégalais les dernières technologies dans le domaine de l'industrie, de pétrochimie, de l'aviation et des raffineries. Certaines de ces entreprises, disposant d'une expérience significative, dont la

capacité de réparer une variété de navires et d'aéronefs et de produire des drones à usage scientifique.

Actuellement, plusieurs entreprises iraniennes sont engagées dans le domaine de l'automobile, de la construction, de l'alimentation, et des secteurs mobilier et immobilier au Sénégal.

Entre temps, en plus de produire des voitures avec des prix raisonnables et une qualité conforme aux normes environnementales, qui ont la moindre pollution en raison de leur système de consommation à gaz, la société Seniran auto, compte tenu de la formation de spécia-

listes techniques et bénéficiant d'un équipement de pointe, fournit des services d'après vente aussi bien que des services significatifs de réparation.

Elle dispose d'une variété de voitures à des prix raisonnables. Actuellement, 300 taxis bi-carburants de Seniran Auto sont prêts à fournir des services aux passagers à l'aéroport international de Dakar, et on espère la continuation du rôle constructif de cette société irano-sénégalaise, dans un avenir proche, axé sur la satisfaction des clients, suite au renouvellement du protocole d'activité de cette Société.

Avec l'augmentation des échanges de délégations

du secteur privé et d'hommes d'affaires des deux pays, une connaissance suffisante et inclusive des capacités et des besoins ainsi qu'une intention particulière de profiter des opportunités commerciales des deux parties est en progression. Les prix des produits en Iran sont abordables et les frais d'hébergement pour les commerçants Sénégalais sont inférieurs à celui d'autres pays de la région. Par conséquent, il existe une bonne opportunité pour les hommes d'affaires et les touristes sénégalais de visiter l'Iran. En raison des progrès réalisés dans le domaine de la médecine,



En plus de produire des voitures avec des prix raisonnables et une qualité conforme aux normes environnementales, qui ont la moindre pollution en raison de leur système de consommation à gaz, la société Seniran auto, compte tenu de la formation de spécialistes techniques et bénéficiant d'un équipement de pointe, fournit des services d'après vente aussi bien que des services significatifs de réparation.

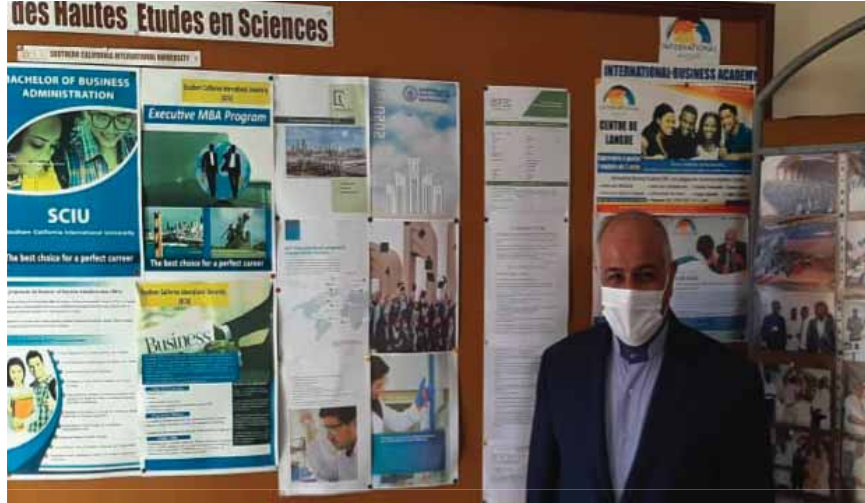
la République islamique d'Iran est désormais devenue une destination de haute gamme pour le tourisme médical dans la région de l'Asie occidentale.

Après la levée relative des restrictions liées au Covid 19,

on constate la volonté des hommes d'affaires des deux pays de voyager et d'échanger des délégations d'affaires, d'autant plus que de nombreuses demandes et propositions ont été faites par des entreprises iraniennes pour de gros investissements dans les infrastructures sénégalaises,

ce qui contribue au développement des relations commerciales entre les deux pays

A l'heure actuelle, des relations privilégiées ont été établies entre la chambre de commerce de Dakar et les chambres de commerce de Téhéran et de Bandar Abbas en Iran, et dans un proche avenir, des conventions d'accord seront conclues pour le développement des relations commerciales bilatérales.



Jusqu'à présent, plusieurs visioconférences ont eu lieu entre le secteur privé et les chambres de commerce des deux pays.



Des pourparlers constructifs ont été tenus entre l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran à Dakar et certains honorables ministres Sénégalais pour la tenue de la cinquième commission conjointe des deux pays visant à booster et à renforcer les relations bilatérales.



Dans le domaine du pétrole et de l'énergie, un groupe d'étudiants sénégalais continue actuellement leurs études en Iran avec une bourse d'études en pétrole et gaz. En plus, le 13 février 2021, le premier cours conjoint d'ingénierie pétrolière au Sénégal en collaboration avec l'Ecole des Hautes Etudes Supérieures du Sénégal (EHES) et l'Institut Iranien de Danesh pajoohané Pishrou (des futurs chercheurs) (avec le soutien de l'Université polytechnique d'Ispahan en Iran) a officiellement commencé ses activités pédagogiques.



Pour développer les relations commerciales et faciliter la communication entre les hommes d'affaires du secteur privé des deux pays, le Business Group Iran-Sénégal a été



Dr. SOUADOU LY
La Première Diplômée Sénégalaise de doctorat en LANGUE PERSANE



Dr. ALASSAN THIAW
Le Premier Diplômé Sénégalaise de doctorat en LANGUE PERSANE



créé dans le réseau de messagerie WhatsApp par le service économique de l'ambassade de la République islamique d'Iran à Dakar; Si les hommes d'affaires sénégalais sont intéressés à y adhérer, ils peuvent postuler en envoyant un e-mail à: dakar.economic-sec@mfa.gov.ir.

En outre, afin de raffermir la coopération économique entre les deux pays, il est prévu de créer une association d'amitié Irano-Sénégalaise avec l'adhésion des hommes d'affaires intéressés au développement des relations commerciales entre les deux pays.

L'enseignement de la langue persane dans les écoles et les universités du Sénégal, y compris l'Université Cheikh Anta Diop et CEM Ndiawar Diagne à Thiaroye, et la disposition Iranienne de l'étendre à d'autres établissements scolaires et universitaires tels que Science Po Dakar, l'Excellence universitaire africaine et l'Institut Cheikh Ibrahim Niass à Guediawaye sont parmi les initiatives les plus importants, qui renforceront les liens d'amitié entre l'Iran et le Sénégal.

La coopération académique constitue un autre aspect des relations bilatérales. Les activités de l'université Al-Mostafa, créée en 2006, à Dakar, démontrent bien qu'elles ne se limitent pas aux enseignements religieux mais s'étalent également au secteur informatique compte tenu des besoins de la jeunesse Sénégalaise.



La diplomatie interurbaine représente un autre axe des relations entre les deux pays. Outre les villes sœurs de Dakar et Ispahan qui sont déjà jumelées, certaines d'autres villes telles l'île de Gore, la ville de Sédhiou et Saint-Louis sont dans la phase de négociation pour signer une convention de jumelage avec les villes iraniennes de Kong, Bandar Abbas et Chabahar. À cet égard, dans le cadre de célébration du 50e anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays, la municipalité d'Ispahan entend faire l'acte symbolique d'aménager et de décorer l'une des places de la ville de Dakar en coopération avec la municipalité de Dakar.

La diplomatie sportive constitue un autre axe des relations privilégiées entre les deux pays. Lors de la rencontre de l'ambassadeur de la République islamique d'Iran au Sénégal avec S.EM Matar BA, honorable ministre des Sports du Sénégal, Le 16 octobre 2020, les deux parties ont discuté de la possibilité d'organiser un match amical entre les équipes nationales de football des deux pays à l'occasion du cinquantenaire des relations bilatérales qui devrait avoir lieu en novembre 2021.



La promotion de la diplomatie publique constitue une autre priorité de l'Ambassadeur de la République islamique d'Iran à Dakar, à travers divers moyens de communication, les voyages effectués aux villes religieuses du Sénégal, les échanges de vues avec les organisations non gouvernementales, les interviews avec les médias, et les interactions avec les élites et les intellectuels Sénégalais. A la veille de la Journée internationale des personnes handicapées, le Dr. Dehshiri a rencontré le président de l'Association des personnes handicapées du Sénégal (FSAPH) et durant la cérémonie de la commémoration de la journée des personnes handicapées, il y a participé en tant qu'invité d'honneur et a été décerné le diplôme honorifique de reconnaissance.

On peut constater que les perspectives des relations bilatérales entre l'Iran et le Sénégal progressent positivement. On espère que ces collaborations se développeront dans divers domaines politique, culturel, scientifique, sportif, interurbain, parlementaire, médiatique, commercial, industriel, technologique, de communication, et de l'économie du savoir.

La vision de l'Imam Khomeiny sur l'Islam et la démocratie

Par Son Excellence

Dr. Mohammad Reza Dehshiri, Ambassadeur de la République Islamique d'Iran au Sénégal

Le 4 Juin de cette année marque le 32^{ème} anniversaire du décès de l'Imam Khomeiny, fondateur de la révolution islamique en Iran qui est décédé le 14 juin 1989, dix ans après la victoire de la révolution islamique de 1979 en Iran.

Dans la présente année où nous allons célébrer un demi siècle des relations diplomatiques entre l'Iran et le Sénégal, nous allons, en nous inspirant des idées de l'Imam Khomeiny, aborder l'une des valeurs communes et partagées entre les deux peuples Iranien et Sénégalais, à savoir la complémentarité de la démocratie avec le contexte social islamique et l'application locale des valeurs républicaines sur la base de leur enracinement culturel et islamique.

Une telle approche a bien apporté, dans les deux pays concernés, l'alternance des élites politiques sur la base des élections libres et l'ouverture du système politique vers les nouveautés de la modernité. Cette combinaison de l'universalité et du

particularisme que nous pouvons dénommer «l'universalité relative» démontre la compatibilité de l'Islam avec la démocratie dans le cadre de la «démocratie religieuse» doctrinée par l'Imam Khomeiny.

En fait, selon l'idée de «démocratie religieuse» élaborée par l'Imam Khomeiny, il y a une sorte d'entrelacement des méthodes démocratiques et des valeurs islamiques. La démocratie, en tant que méthode de gestion de la société et modèle politique fondé sur le vote des citoyens et en tant que méthode de règlement des différends politiques, est susceptible d'être compatible avec l'islam en tant que système de croyance, de valeur, et d'éthique à l'issue duquel un système démocratique religieux est créé.

A. L'Imam Khomeiny et les principes de la démocratie religieuse

Le fondateur du concept de démocratie religieuse, le défunt Imam Khomeiny, a mis l'accent sur la compatibilité du républicanisme avec l'islam. Selon lui, la caractéristique la plus fondamentale de la démocratie religieuse est l'attachement à la religion et l'acceptation de la pri-

mauté des principes et des valeurs religieux, d'une part et la souveraineté nationale pour la prise de décisions politiques et sociales et le droit des peuples à l'autodétermination et à la participation active dans les affaires sociales et politiques du pays, de l'autre. En plus, la démocratie religieuse exige la protection des droits des citoyens, des droits fondamentaux, le respect de l'Etat de droit et la garantie d'un dialogue libre. En fait, dans l'expérience de la Révolution islamique en Iran, l'islam et la démocratie politique s'entrelacent de telle sorte que les méthodes démocratiques se sont combinées avec les valeurs islamiques.

En d'autres termes, la démocratie qui constitue un moyen d'assurer la participation politique du peuple, se réalise de multiples façons. De ce fait, il y a plusieurs démocraties et pas un seul type de démocratie; comme il existe plusieurs modernités et pas un seul modèle de modernité. Ainsi, on ne peut pas dire que la démocratie libérale est la seule expérience qui devrait être imposée à d'autres nations indépendamment de leur contexte historique, culturel ou social. Ceux qui pensent que la démocratie libérale est le seul moyen d'assurer le

“ . (...) la démocratie religieuse, répond à deux questions principales de «qui gouverne» et «comment gouverner». En ce qui concerne la question platonique de «qui gouverne», la démocratie religieuse exige un leader juste, droit et éthique disposant de la vertu, de la connaissance et de la capacité de gestion, qui offre la possibilité de la participation du peuple dans les affaires politiques et sociales ainsi que la possibilité pour les élites en tant que capital social de la nation de servir leur pays aux enceintes gouvernementales. ”

droit des peuples à l'autodétermination, ils ont réduit la modernité au modernisme, avec une approche réductionniste, afin d'imposer unilatéralement aux autres nations un modernisme occidental. Cette idéologie du modernisme est basée sur le matérialisme, le positivisme, l'individualisme, le sécularisme et l'utilitarisme. Par conséquent, la démocratie doit être compatible avec les structures culturelles, sociales et normatives de chaque société.

La démocratie religieuse représente un modèle qui rallie la modernité et l'islam. Par conséquent, chaque société est libre d'adopter ses propres formes autochtones de démocratie en fonction de ses propres besoins et de ses circonstances particulières et d'adapter les valeurs autochtones aux valeurs modernes afin qu'elles ne conduisent pas à l'uniformisation par l'imposition de la démocratie occidentale ou par l'imitation du modèle occidental. En effet, la démocratie religieuse, répond à deux questions principales de «qui gou-

verne» et «comment gouverner». En ce qui concerne la question platonique de «qui gouverne», la démocratie religieuse exige un leader juste, droit et éthique disposant de la vertu, de la connaissance et de la capacité de gestion, qui offre la possibilité de la participation du peuple dans les affaires politiques et sociales ainsi que la possibilité pour les élites en tant que capital social de la nation de servir leur pays aux enceintes gouvernementales.

Concernant la question machiavélique de «comment gouverner», il devrait y avoir un système politique qui puisse assurer la perfection de l'homme à la fois temporellement et spirituellement, et qui offre l'opportunité d'une prospérité matérielle et immatérielle. Il devrait s'efforcer d'instaurer la justice, et serait en faveur des pauvres et des opprimés. Il devrait être indépendant des grandes puissances. Par conséquent, la paix, l'égalité, la tolérance, l'éthique, la moralité et la spiritualité sont l'orientation de la démocratie religieuse. En d'autres termes,

il assure les vertus sociales et individuelles. Dans la société islamique, il n'y a pas de dualité entre l'éthique et la politique car les deux doivent assurer la prospérité et la dignité de l'homme ainsi que sa capacité à choisir son propre destin. Dans une telle société, la politique est la continuation de l'éthique et l'éthique forme l'infrastructure de la politique. En effet, la caractéristique la plus fondamentale de la démocratie religieuse est l'attachement à la religion et l'acceptation de l'autorité des principes et valeurs religieux. En d'autres termes, la souveraineté des peuples est acceptée à la lumière de la souveraineté divine. Le droit du peuple de participer aux affaires sociales et politiques est défini en concordance avec le droit à l'obéissance de Dieu, bien que le peuple jouisse du droit à la prise de décision dans les affaires politiques. Outre la préparation des bases d'exigences telles que le vote et le respect de l'avis de la majorité et du résultat des élections, la mise en œuvre de la démocratie religieuse exige la protection des

“ (...) la paix, l'égalité, la tolérance, l'éthique, la moralité et la spiritualité sont l'orientation de la démocratie religieuse... ”

droits fondamentaux des citoyens, le respect de l'état de droit et la garantie d'un dialogue libre; simultanément à la matérialisation des idéaux tels que la justice, la coopération, la fraternité et la prospérité.

De surcroît, **la démocratie religieuse** est basée sur la rationalité multidimensionnelle. En d'autres termes, l'étendue de la rationalité dans la démocratie religieuse est beaucoup plus vaste que la démocratie libérale. En effet, cette dernière est uniquement basée sur la rationalité instrumentale à savoir l'analyse des coûts et des bénéfices, alors que la démocratie religieuse entend élargir le champ de rationalité en la catégorisant en trois niveaux de rationalité épistémologique, éthique et instrumentale.

La rationalité épistémologique signifie la régulation de la relation entre l'être humain et le cosmos ainsi qu'avec le Créateur du monde et en tenant compte du début et de la fin des temps.

La rationalité éthique fait référence à l'utilisation de moyens éthiques dans le comportement humain pour atteindre les objectifs attendus.

La rationalité instrumentale est basée sur des calculs matériels pour atteindre la prospérité de manière plus raisonnable et justifiée. En tant que fondateur de la République islamique d'Iran, l'imam Khomeiny s'efforçait de rationaliser la politique aux trois niveaux épistémologique, normative et instrumental.

B) L'Imam Khomeiny, la démocratie religieuse et le réveil Islamique

La vision du défunt imam Khomeiny basée sur la démocratie religieuse constituait un tournant dans l'histoire du réveil islamique de telle sorte qu'en remplaçant le modèle de gouvernance laïque occidental par un système politique démocratique et islamique, une vague de quête pour l'Islam s'est formée dans la région du Moyen-Orient et les puissances occidentales ont dû faire face à de sérieux défis dans cette région. Compte tenu de l'expérience réussie de la Révolution islamique d'Iran, qui a pu combiner l'islam et la démocratie de telle sorte que les méthodes démocratiques se sont mêlées aux valeurs islamiques, certains pays du Moyen-Orient, dans leurs tentatives de démocratie, se sont inspirés de la révolution islamique d'Iran, de

telle sorte que les mouvements islamiques dans leur éveil islamique ont tenu fermement aux méthodes démocratiques telles que les élections parlementaires. Par conséquent, l'expérience de la révolution islamique témoigne que le système démocratique religieux a favorisé les bases de l'interconnexion de la religion avec la politique, la spiritualité et l'éthique avec la gouvernance, l'équilibre entre les droits et les devoirs et l'équilibre entre la justice, la sécurité et la liberté.

Ce réveil islamique constituait une réponse à la dégradation sociale et représentait une lutte contre la pauvreté, la corruption, la discrimination et la tyrannie. Cette vague d'éveil islamique visait également des objectifs tels que la négation du despotisme, la restauration de l'identité nationale, l'estime de soi, la confiance en soi, l'honneur, la justice, le progrès global, un développement axé sur la justice, l'autonomie, l'indépendance et la souveraineté nationale. L'Imam Khomeiny a également mis l'accent sur le rôle de la religion dans l'établissement de la paix, de la liberté et de la démocratie, tout en insistant simultanément sur la dignité humaine, et les valeurs éthiques.

“ (...) Dans la société islamique, il n'y a pas de dualité entre l'éthique et la politique car les deux doivent assurer la prospérité et la dignité de l'homme ainsi que sa capacité à choisir son propre destin. Dans une telle société, la politique est la continuation de l'éthique et l'éthique forme l'infrastructure de la politique ”

En outre, en jetant la lumière sur les principes de la démocratie religieuse, il a ouvert la voie à la restauration glorieuse de la civilisation islamique, a répandu à l'esprit du réveil au sein des nations islamiques, a souligné la nécessité de la lutte contre les tentatives colonialistes de sécularisation des sociétés musulmanes contre leur contexte religieux et historique, a dénoncé l'imposition de valeurs culturelles occidentales et leur importation dans les sociétés Musulmanes et s'est opposé aux plans et programmes colonialistes visant l'aliénation culturelle des identités islamiques.

En même temps, il soutenait que des efforts devraient être faits pour un développement indigène basé sur les normes autochtones et la volonté des masses. L'Imam Khomeiny a ainsi essayé d'élucider l'importance de la lutte contre le despotisme interne simultanément à la résistance contre le colonialisme externe et, et de fonder son mouvement sur la revivification des principes et valeurs islamiques. En effet, cette vague d'éveil islamique constituait une réponse négative à la tendance universaliste américaine et oc-

cidentale dans la région multiculturelle d'Asie de l'ouest ainsi qu'une réponse aux efforts déployés par les puissances néo-coloniales pour provoquer une uniformité culturelle et une transformation culturelle d'en haut dans les sociétés islamiques. Il a ainsi démontré la nature exploiteuse des puissances impérialistes, condamnant les États-Unis qui soutenaient les atrocités commises par le régime Israélien dans les territoires palestiniens occupés et appelant les érudits musulmans, les penseurs et le peuple du monde islamique à se soulever contre ce régime usurpateur, pour contrarier le sionisme mondiale, afin d'instaurer la paix, le progrès et le développement dans le monde musulman.

Remarques finales

En conclusion, on peut réaffirmer que l'Imam Khomeiny soutenait l'interconnexion de la religion avec la démocratie en tenant compte du fait que les valeurs universelles telles que l'égalité, la justice et la tolérance se combinent avec les facteurs contextuels et les normes sociales de chaque société. L'expérience de la révolution isla-

mique en Iran démontre qu'un système démocratique religieux peut bien combiner l'universalité et le particularisme.

Ainsi, le model de la démocratie religieuse a la potentialité de se développer au fil du temps et de s'adapter aux situations changeantes; parce que l'Islam a une approche profonde de l'harmonie avec le temps. En d'autres termes, les changements dans la productivité sociale peuvent faire évoluer les systèmes démocratiques religieux pour qu'ils soient plus spécifiques pour assurer la prospérité dans diverse sociétés. Ce constat démontre l'efficacité et la flexibilité de la démocratie religieuse, qui prend en compte les circonstances sociales de la communauté musulmane.



SÉNÉGAL
EN IMAGES
Force Covid-19
Aide Alimentaire
aux ménages





Gorgui Mbaye
Gouverneur de la Région de Diourbel

Conseil des Ministres délocalisé tenu à Diourbel en 2012 : Situation des engagements de l'Etat en 2020

Présentation de la Région de Diourbel

La Région de Diourbel est Située à 146 kilomètres à l'Est de Dakar et est accessible par l'Autoroute Ila Touba et la RN 3. Elle se positionne entre 14°30 et 15° de latitude Nord et 15° et 16° de longitude Ouest et s'étend sur une superficie de 4 769 km², soit 2,4% du territoire national.

Le climat y est de type soudano-sahélien à prédominance sahélienne, défini par l'alternance d'une longue saison sèche d'octobre à juin et d'une saison des pluies de juin à octobre.

Sa population qui est de 1.497.455 habitants selon le dernier recense-

ment datant de 2013, pourrait être estimée en 2020 à 1.859.503 habitants dont 52% de femmes et 48% d'hommes suivant les projections de l'ANSD. Sa densité moyenne est de 390 habitants/km², soit la plus forte après celle de Dakar. La population est très inégalement répartie entre les départements, avec

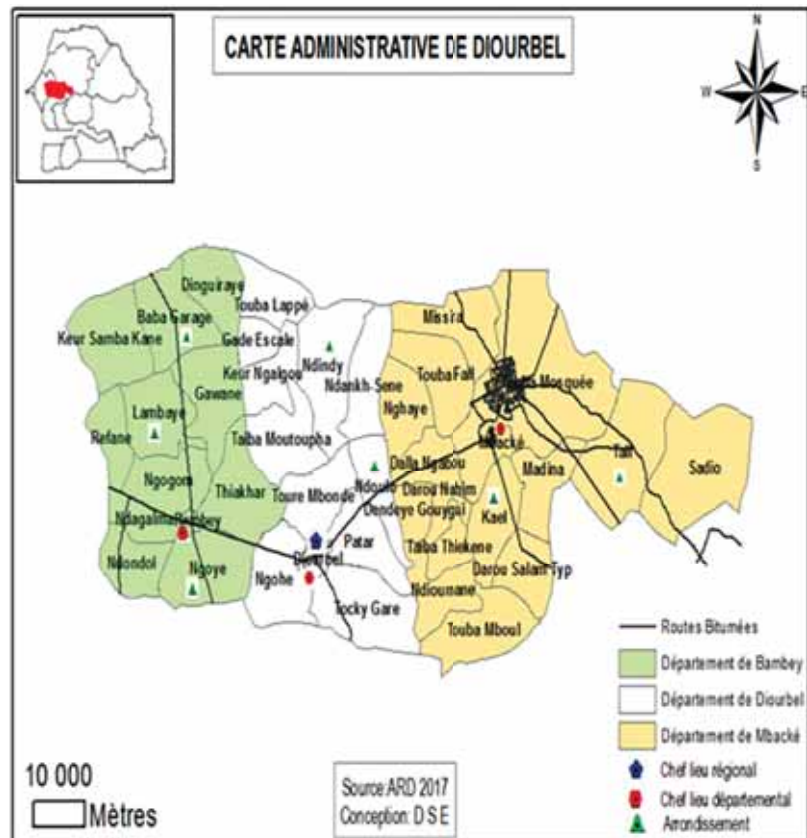
371.882 habitants pour Bambey, 333.063 habitants pour Diourbel et 1.154.558 pour Mbacké qui concentre les 62% grâce à l'attractivité de la ville sainte de Touba.

Concernant l'organisation administrative, la Région de Diourbel est divisée en trois (03) départements, huit (08) arrondissements et quarante-trois (43) collectivités territoriales dont 40 communes et 03 départements.

Sur le plan socioéconomique, le dynamisme de la Région de Diourbel se manifeste à travers les performances engrangées dans les principaux sous-secteurs productifs (agriculture, élevage, artisanat, BTP et mines) et d'appui à la production (commerce, transports et télécommunications)

Introduction

Lors du Conseil des Ministres délocalisé tenu le jeudi 26 juillet 2012 à Diourbel, le Gouvernement avait pris 59 engagements dans plusieurs secteurs. En 2020, l'évaluation du niveau d'exécution dans le cadre de la conférence territoriale a montré que sur la totalité desdits engagements, les 30 sont déjà exécutés, les 20 sont en cours et seuls les 09 n'ont pas encore connu un début de réalisation. Ce qui correspond à un taux d'exécution physique satisfaisant de 85%, soit une progression de 12% en comparaison avec l'année 2019. Ainsi, sur une prévision initiale de 209 milliards de FCFA, le niveau d'exécution



qui était estimé en 2019 à 159 851 477 866 FCFA, soit 76%, s'élève désormais en 2020 à 180 806 740 129 FCFA, soit 86,5% de l'enveloppe. D'ailleurs, il est important de signaler que le volume global des investissements dépasse en réalité ce montant, du fait de la non-disponibilité des données financières de certains projets pilotés directement depuis le niveau central.

Il en ressort que, nonobstant la pandémie de la COVID 19 qui a traversé les neuf derniers mois de l'année 2020, le niveau d'exécution des engagements de l'Etat a

connu un bond significatif, tant du point de vue de l'état physique des travaux, que de la mobilisation des ressources financières y afférentes.

Par ailleurs, en dehors des engagements pris en Conseil des ministres délocalisé, l'Etat a également investi dans la Région de Diourbel **113 304 223 127 FCFA** pour la mise en œuvre d'autres projets et programmes.

Ainsi, l'analyse des données collectées fait apparaître un investissement global de l'Etat chiffré à **294 110 963 256 FCFA**.

I- LA SITUATION DES ENGAGEMENTS PRIS LORS DU CONSEIL DES MINISTRES DÉLOCALISÉ

A) Les engagements déjà réalisés

Secteurs	N°	Engagements	Coût estimatif
Axe 1 : Transformation structurelle de l'économie et croissance			
AGRICULTURE	1	Procéder au paiement des arriérés restants dus aux opérateurs privés semenciers au titre des campagnes agricoles passées 2010 et 2011.	
ELEVAGE	2	Procéder, dans les meilleurs délais, à la réception et à l'ouverture du Complexe des abattoirs de Touba.	11 000 000
	3	Engager la sensibilisation pour la formulation de projets d'élevage pour la région.	
MICRO-FINANCE	4	Renforcer l'appui à la formation et faciliter l'accès au financement des femmes à des lignes de crédits.	108 152 091
INFRASTRUCTURES	5	Autoroute Thiès- Diourbel - Touba (130 km).	103 000 000 000
	6	Travaux de réhabilitation de la route Touba-Dahra-Linguère, section Touba-Dahra (72 km).	20.000.000.000
	7	Travaux de réhabilitation du tronçon de la régionale 30 (Touba – Ourack – Ndoyéne : 49 km).	13 000 000 000
	8	Financer sur les ressources du Fonds Autonome d'Entretien Routier les travaux d'entretien périodique des routes revêtues de la région de Diourbel : Touba-Ndiouroul-Khelcom, Touba-Darou Rahmane.	6 000 000 000
	9	Finaliser l'instruction du dossier de financement, auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour la réalisation de nouvelles pistes de production dans la région de Diourbel pour un montant de 2 milliards FCFA, en appui au PNDL.	2 000 000 000

Secteurs	N°	Engagements	Coût estimatif
INFRASTRUCTURES	10	Travaux d'achèvement de de la route Fatick – Bambey y compris la voirie de Bambey (RN3-centre-ville Bambey-CNRA/ISRA).	5 000 000 000
	11	Travaux d'entretien périodique des routes revêtues dans le département de Mbacké : Limite région de Thiès-Bambey-Mbacké -Touba-limite Région de Louga, Touba - Touba Bélél, Diouroul - Taif, Mbacké - limite Région de Fatick, voirie de Mbacké.	9 300 000 000
TRANSPORT TERRESTRE	12	Mettre en place 100 minibus TATA dans le cadre de la modernisation du système de transport urbain de Touba.	3.150.000.000
Sous Total			161 569 152 091
Axe 2 : Capital humain, protection sociale et développement durable			
EDUCATION	13	Accélérer l'achèvement du lycée des jeunes filles, notamment en procédant au paiement des décomptes	2 463 530 246
	14	Accélérer le rythme des constructions de salles de classe dans l'élémentaire et renforcer la construction des écoles franco arabes publiques	2 342 883 532
SANTÉ	15	Achever les constructions en cours au niveau de l'Université Alioune Diop de Bambey (01 Amphithéâtre de 500 places, 05 salles de cours de 100 places, 05 salles de cours de 50 places, 04 salles informatiques de 40 postes, 02 salles TP avec salles annexe de 30 places bibliothèque, pavillons et foyer d'étudiants	
	17	Procéder à la construction d'un deuxième centre de santé à Touba sur les ressources internes du budget d'investissement et assurer sur financement interne l'extension, la réhabilitation et le relèvement du plateau technique de l'Hôpital Heinrich Lübke	1 150 000 000
	18	Créer de nouveaux districts sanitaires, en vue de renforcer l'offre de soins de santé avec la construction de nouveaux postes et centres de santé dans la ville de Touba ;	

HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT	19	Accélérer la réalisation du forage de Mbacké et du château d'eau de Ndindy.	ND
	20	Diligenter les mesures de lutte contre les inondations, notamment autour de la Grande Mosquée de Touba.	668 000 000
	21	Accélérer l'actualisation du Plan Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales de Diourbel, et identifier les investissements nécessaires pour une meilleure gestion des eaux pluviales.	1.680.000. 000
	22	Actualiser le Plan directeur d'assainissement de Mbacké et de Bambey.	3.400.000.000
	23	Assurer le suivi de l'instruction de la requête relative au programme d'investissements prioritaires de Diourbel en matière d'assainissement.	400 000 000
	24	Actualiser le Plan directeur d'assainissement de Diourbel.	200 000 000
URBANISME ET HABITAT	25	Réaliser la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de Diourbel prévue sur une assiette de 100 ha déjà disponible, ainsi que le nouveau Plan Directeur d'Urbanisme de Diourbel.	199 000 000
ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	26	Finaliser dans le cadre du Projet de Gestion et de Restauration des Terres dégradées du Bassin Arachidier (PROGERT) la mise en défens et à la régénération naturelle Assistée, l'économie d'énergie avec la distribution de fourneaux à faible consommation du bois d'énergie aux Groupements Féminins).	6 996 000
Sous total			19 237 588 038
Axe 3 : Gouvernance, Paix, Sécurité et institution			
SECURITE PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE	27	Renforcer la sécurité de la ville de Touba par la création de nouveaux postes de police de proximité, et de brigades de gendarmerie.	ND

Secteurs	N°	Engagements	Coût estimatif
DEVELOPPEMENT LOCAL	28	Assurer la mobilisation des ressources inscrites au FECL et au PNDL pour le financement des programmes d'investissement des collectivités locales de la région.	ND
	29	Veiller à l'opérationnalisation des orientations du gouvernement en matière de grappe d'infrastructures et prévoir, pour les années 2013 et 2014, un financement interne de 2 milliards FCFA, pour sa réalisation dans le cadre du Programme National de Développement Local (PNDL) de nouveaux microprojets.	ND
	30	Assurer la disponibilité de la Trésorerie au niveau de la Paierie Générale de Diourbel, en vue de faciliter l'exécution des dépenses de la Commune de Touba Mosquée.	ND
Sous total			

TOTAL GENERAL = 1.806.740 129 FCFA

B) Les engagements en cours de réalisation

Secteurs	N°	Engagements	Coût estimatif	Commentaires
Axe 1 : Transformation structurelle de l'économie et croissance				
ENERGIE	1	Sécuriser l'alimentation électrique de Touba et assurer l'extension et la restructuration du réseau pour l'alimentation de Diourbel et Touba.		Extension du réseau électrique en cours par la SENELEC.
	2	Relancer la Coopération allemande et assurer un suivi rapproché du dossier de financement du renforcement du réseau de distribution électrique de Touba et de Diourbel.	3 899 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de réseau électrique dans plusieurs localités mais non connecté. - Arrêt des travaux d'installation dans beaucoup de localités du département de Mbacké.

Secteurs	N°	Engagements	Coût estimatif	Commentaires
ENERGIE	3	Créer à Touba, de nouveaux services pour faciliter le paiement des factures de la SENELEC et de la SONATEL.	150 000 000	L'étude de faisabilité est réalisée Disponibilité d'autres systèmes de paiement accessibles aux clients.
AGRICULTURE	4	Assurer le financement du projet de reconstitution du capital semencier et la réhabilitation de fermes semencières et du centre national de recherche.	8 200 000 000	Ferme semencière, équipement de laboratoires, matériel agricole et mur de clôture.
TOURISME	5	Proposer des solutions pour la réhabilitation et la reprise de l'Hôtel baobab.	1 200 000 000	Retard dans l'exécution des travaux.
INFRASTRUCTURES	6	Mettre en œuvre d'ici à 2015, le portefeuille de projets routiers conçus pour la région de Diourbel.	128 000 000 000	
	7	Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bambey-Baba Garage-Mékhé (57 km).	15 000 000 000	Les travaux n'ont pas encore démarré mais les études sont terminées et le marché a été attribué.
ARTISANAT	8	Assurer le financement du Programme de Relance de l'Artisanat à Diourbel avec la réhabilitation et la construction de chambres de métiers dans la région, l'aménagement de villages artisanaux, la création de centre de formation en industries artisanales, le renforcement du système d'information et des sessions de formation et d'information pour les artisans.	1 400 000 000	Réhabilitation du village artisanal de Diourbel pour un montant de 15 millions Construction du village artisanal de Bambey.
Sous total			157 849 000 000	

Axe 2 : Capital humain, protection sociale et développement durable

Secteurs	N°	Engagements	Coût estimatif	Commentaires
CULTURE	9	Réhabiliter et équiper le centre culturel régional de Diourbel.	ND	Mur de clôture réalisé, réfection grande salle et aménagement de la cour.
ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	10	Lutter contre les dépôts sauvages d'ordures.		L'UCG mène des actions de nettoyage.
	11	Elaborer et mettre en œuvre un programme de reboisement pour la région.	ND	Le projet Touba ville verte est en cours mais pour le reste des autres localités les activités n'ont pas encore démarré.
	12	Relancer l'instruction du financement auprès de la BOAD du Programme d'Extension du Projet Agro-Forestier de Lutte contre la Désertification au département de Mbacké, pour un financement de 4 milliards FCFA, avec comme activités clés les priorités exprimées par les populations (adduction d'eau potable, réalisation de périmètres irrigués, réalisation de pistes rurales, de Bâtiment à Usage Multiple et Magasin de Stockage, etc.).	4 000 000	Le document de projet est en cours d'actualisation au niveau du MEDD au regard du PSE. Des prospections sont en cours pour l'élargissement des interventions afin de consolider les réalisations du PAGF 2 à Diourbel couvrir les zones de Mbacké, Kaolack, Sédhiou et Kolda pour une meilleure conservation des eaux et des sols et la lutte contre l'ensablement des rizières. le document actualise sera transmis au FIDA et a la BOAD.
EDUCATION	13	Assurer la construction de quatre « daaras » modernes dans la Commune de Touba Mosquée.	305 590 755	03 daaras sont fonctionnels et 01 en cours.

Secteurs	N°	Engagements	Coût estimatif	Commentaires
FORMATION PROFESSIONNELLE	14	Achever les travaux de construction des structures de formation professionnelle.	269 060 896	Entamés en 2017, les travaux ont connu un retard conséquent et se situent à un niveau d'exécution d'environ 80%. Construction ISEP Mbacké non démarré.
HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT	15	Renouveler l'équipement des forages à l'arrêt des localités de Darou Tanzil, Ndioumane, Yéry.	ND	Le forage de Yéry en cours.
	16		9 700 000 000	Evacuation des eaux usées pour Touba et Mbacké et construction de 25 édicules publiques en cours.
	17	Programme Assainissement des eaux usées et eaux pluviales de Touba pour un montant de 6,3 milliards FCFA	6 300 000 000	Réalisé à hauteur de 96% avec la pose de 27 km de réseau, la construction de la station d'épuration, de 03 stations de pompage et de 50 édicules publics. Il reste le raccordement domiciliaire de 4500 ménages sur un total de 5000.
URBANISME ET HABITAT	18	Approuver le Plan Directeur d'Urbanisme de Touba	ND	Projet de plan disponible depuis 2018 en attente du décret d'application
	19	Elaborer les PDU des localités de Taïf, Kael, Ndangalma et Bambey Sérère.	ND	Un PDU existe à Taïf. Pour les autres, c'est non réalisé.
DEVELOPPEMENT LOCAL	20	Accompagner la Commune de Diourbel à être à jour dans le règlement des arriérés dus à l'ADM, ce qui permettra le lancement des appels d'offres des projets de construction de voiries et d'aménagement d'une aire de débarquement du poisson et d'un parking.	ND	Un plan d'apurement de la dette est élaboré pour permettre le démarrage du programme PACASEN dans la Commune de Diourbel. Le règlement des arriérés dus à l'ADM est une des conditions minimales obligatoires du PACASEN. Ainsi la commune a inscrit le montant dans le budget 2019.
Sous total			1678741063	

TOTAL GENERAL = 174636641063

C) Les engagements non encore réalisés

Secteurs	N°	Engagements	Structures Responsables	Montant prévu	Observations
COMMERCE	1	Etendre le programme d'implantation de magasins de référence à Diourbel (4), Bambey (2) et la Commune de Mbacké (2). Le financement devra être assuré sur les ressources d'un montant de 700 millions disponibles pour ledit projet au niveau national.	Ministère en charge du Commerce	700.000.000	
TRANSPORT AERIEN	2	Construction de l'Aéroport International Khadim Rassoul de Touba.	Ministère du Tourisme et des Transports Aériens	ND	Les travaux de construction n'ont pas encore démarré.
	3	Sauvegarder le site du futur aéroport de Touba par la clôture, sans délai, du périmètre de 2.000 ha ;		ND	Difficultés dans la mobilisation du financement.
HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT	4	Projet d'Approvisionnement en eau potable de Touba d'un coût de 47 milliards FCFA (transfert d'eau de Touba Bogo vers la ville sainte) pour lequel des requêtes ont été adressées à la Chine et à la BID.	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	47.000.000. 000	Le transfert de l'eau se fera maintenant de SADIO vers la ville sainte
	5	Revitaliser les vallées fossiles du Sine, du Car Car et de Nguémane			
URBANISME ET HABITAT	6	Diligenter le règlement des instances de paiement du Programme Spécial de Modernisation de la ville de Touba pour permettre la poursuite et la finalisation des travaux.	Ministère du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de vie	ND	

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	7	Diligenter la mobilisation du financement de la phase II du Projet de Gestion et de Restauration des Terres dégradées du Bassin Arachidier (PROGERT) auprès du PNUD et du FEM, pour le démarrage effectif des actions programmées (restauration de terres cultivables, à travers une gestion intégrée de la fertilité par l'agroforesterie et la conservation des eaux, plans d'aménagements des mises en défens et formation des Groupements de promotion féminine à la technique d'utilisation des fours solaires)	Ministère de l'Environnement et du Développement durable	ND	
SECURITE PUBLIQUE	8	Créer une caserne de sapeurs-pompiers à Bambey	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique	ND	Les travaux de construction de la caserne n'ont pas encore démarré.
DEVELOPPEMENT LOCAL	9	Accompagner la concertation entre les communes voisines, dans le cadre de l'intercommunalité, pour gérer les zones d'extension	Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire		Absence de cadre de concertation entre les Communes voisines

Tableau récapitulatif des investissements par secteur

Secteurs	Coût estimatif
Agriculture	ND
Elevage	11.000.000
Micro finance	108.152.091
Infrastructures	158.300.000.000
Transport terrestre	3.150.000.000

Education	2.342.883.532
Enseignement supérieur	9.197.704.506
Santé et action sociale	1.150.000.000
Hydraulique et assainissement	6.348.000.000
Urbanisme	199.000.000
Environnement et Développement Durable	6.996.000
Sécurité Publique et Protection Civile	ND
Développement local	0
TOTAL GENERAL	1.806.740.129

II-SITUATION DES INVESTISSEMENTS HORS ENGAGEMENTS EN CONSEIL DES MINISTRES DÉLOCALISÉ

Le volume global des prévisions d'investissement hors engagements en 2020 s'élève 136 551 188 594 FCFA avec un taux d'exécution de 83% correspondant à 113 304 223 127 FCFA répartis par secteurs et par département ainsi qu'il suit :

Tableau récapitulatif des investissements hors engagements en Conseil des Ministres délocalisé par secteur

SECTEUR	PREVISION		NIVEAU D'EXECUTION	
	Valeur absolue	Valeur relative	Exécution financière	Taux d'exécution
Agriculture	10 523 100 640	3,78%	4 287 637 892	41%
Elevage	426 602 789	0,33%	374 913 809	88%
Routes	19 883 561 264	14,71%	16 671 991 264	84%
Santé	40 828 559 506	27,22%	30 841 799 506	76%
Education	10 307 577 982	6,99%	7 918 374 938	77%
Enseignement supérieur	6 546 835 262	5,53%	6 261 835 262	96%
Sport	56 360 500	0,05%	55 330 500	98%
Développement communautaire	2 471 999 940	2,18%	2 471 999 940	100%

Jeunesse	3 185 238 420	2,66%	3 017 042 847	95%
Protection sociale	19 947 331 461	17,57%	19 904 304 934	100%
Energie	11 567 638 036	10,21%	11 565 638 036	100%
Eau	578 300 000	0,51%	578 300 000	100%
Assainissement	10 167 486 294	8,22%	9 308 013 599	92%
Développement territorial	29346500	0,01%	15790600	54%
Sécurité	31 250 000	0,03%	31 250 000	100%
TOTAL	136 551 188 594		113 304 223 127	83%

Les secteurs d'activités où les investissements sont les plus importants sont la santé avec plus 27% des montants investis, les infrastructures (14%), la protection sociale (17%), énergie (10%) entre autres.

Tableau récapitulatif des investissements hors engagements en Conseil des Ministres délocalisé par département

Secteurs	Coût estimatif	Montants Exécutés	Taux d'exécution	Part
BAMBEY	30 518 591 160	21 149 795 001	69%	19%
MBACKE	68 837 432 866	57 607 572 892	84%	51%
DIOURBEL	23 610 773 033	22 897 343 597	97%	20%
INVESTISSEMENTS A ECHELLE REGIONALE		11 649 511 637		10%
TOTAL	122 966 797 059	113 304 223 127	83%	100%

III- L'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DES INVESTISSEMENTS

Relativement aux impacts socio-économiques, ces investissements ont permis d'améliorer considérablement les conditions d'existence des populations et boosté l'économie locale.

A titre illustratif, **dans le domaine de la santé**, les efforts en matière de réalisation d'infrastructures se poursuivent. Ainsi, la région compte trois (03) hôpitaux, neuf (09) centres de santé, cent quatre (104) postes de santé et quatre-vingt-et-un (81) cases de santé. En outre, le relèvement du plateau technique du Centre hospitalier régional Heinrich Lübke a permis de prendre en charge certaines maladies qui nécessitaient une évacuation sanitaire sur Dakar ou Touba. Enfin, l'hôpital de niveau de 3 de Touba, actuellement en chantier, sera bientôt réceptionné avec les équipements nécessaires.

Concernant **la protection sociale**, depuis la mise en place du Programme de bourse de sécurité familiale, une enveloppe globale de 13 728 200 000 FCFA a été injectée dans la région pour accompagner les familles vulnérables. En outre, avec la pandémie de la COVID 19 qui a fortement marqué l'année 2020, l'Etat a déployé d'importants mécanismes

de solidarité dans le cadre du Fonds Force COVID 19 pour non seulement accompagner les secteurs impactés comme le transport, l'artisanat, l'enseignement privé ou encore la culture, mais également pour distribuer des appuis en vivres composés globalement de 8 684 tonnes de riz, 860 tonnes de sucre, 859 000 litres d'huile, 855 tonnes de pâte alimentaire 855 et 86 146 paquets de savon.

Dans le secteur de **l'éducation**, il est noté un renforcement de la carte scolaire, de même que l'amélioration des conditions d'apprentissage et des performances avec la construction de nouveaux collèges et de salles de classe dans l'élémentaire, la dotation de manuels scolaires et l'implantation du Lycée scientifique d'Excellence de Diourbel qui a connu un taux de réussite de 100% au baccalauréat avec plusieurs mentions (Très bien, Bien et Assez bien). Enfin, des avancées sont notées dans la mise en œuvre du programme de modernisation des daaras. En effet, sur les quatre (04) daaras modernes qui étaient prévus pour Touba lors du Conseil des ministres délocalisés, les trois (03) sont déjà fonctionnels.

Concernant **l'hydraulique rurale**, la réalisation de nouveaux forages et châteaux d'eau a considérablement renforcé l'accès des populations à l'eau potable. Désormais, le parc en milieu rural est composé de 172 forages dont 84 gérés par les ASUFOR ou comités de gestion, 58 par AQUATECH à travers une délégation de service public et 30 en gestion spéciale à Touba. Néanmoins, il conviendrait de signaler la persistance des difficultés dans la gestion de l'hydraulique rurale par AQUATECH qui est de plus en plus contesté par les maires et les chefs religieux. De façon générale la qualité de l'eau distribuée dans la région aussi bien en milieu rural qu'urbain est décrite par les populations. Dès lors, il devient impératif d'installer des unités de traitement et même d'envisager des transferts d'eau. Et sur ce dernier point, le projet le projet de transfert d'eau Sadio-Touba mérite d'être d'exécuté dans les meilleurs délais.

En matière **d'infrastructures routière et de transport**, d'importants investissements ont été enregistrés avec la réalisation de l'autoroute Ila Touba, la construction de pistes de production et le bitumage de certains axes routiers.

Dans le même sillage, la mise en circulation de dix-neuf (19) minibus dans la commune de Diourbel a contribué à améliorer le transport urbain. Toutefois, le problème du transport des élèves entre Touba et Mbacké mériterait d'être pris en charge.

Dans **le secteur de l'agriculture**, grâce à un système de mise en place performant de distribution des intrants et du matériel agri-

cole lourd et léger, il a été noté une amélioration des productions avec 55 487 tonnes d'arachide et 76 350 tonnes de production céréalière en 2019.

Enfin, dans le domaine de **la micro finance**, les financements octroyés par le Ministère de la Microfinance et de l'Economie solidaire, la Délégation à l'Entreprenariat rapide des Jeunes et des Femmes (DER) et le Pro-

gramme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers pour la Lutte contre la Pauvreté (PALAM) ont permis à plusieurs groupements de jeunes et de femmes ainsi qu'à des porteurs de projets individuels de développer des activités génératrices de revenus et donc de contribuer à la création de richesses et au renforcement de la croissance inclusive.

IV- RECOMMANDATIONS

Infrastructures et Transport

- Bitumer l'axe Taïf-Sadio-Guerlé, l'axe Darou khafor-Nghaye-Touba Fall-Missirah, l'axe route régionale 6-kael, l'axe Kael –Touba Mboul, l'axe Ndingy-Diourbel, la route Diourbel-Darou Mousty et la route Touba Khairé ;
- Construire des gares routières à Taïf, Sadio et Missirah.

Energie

- Électrifier tous les gros villages et relancer les chantiers à l'arrêt ;
- Mettre en œuvre un plan de sécurisation des installations électriques au niveau des marchés.

Hydraulique et Assainissement

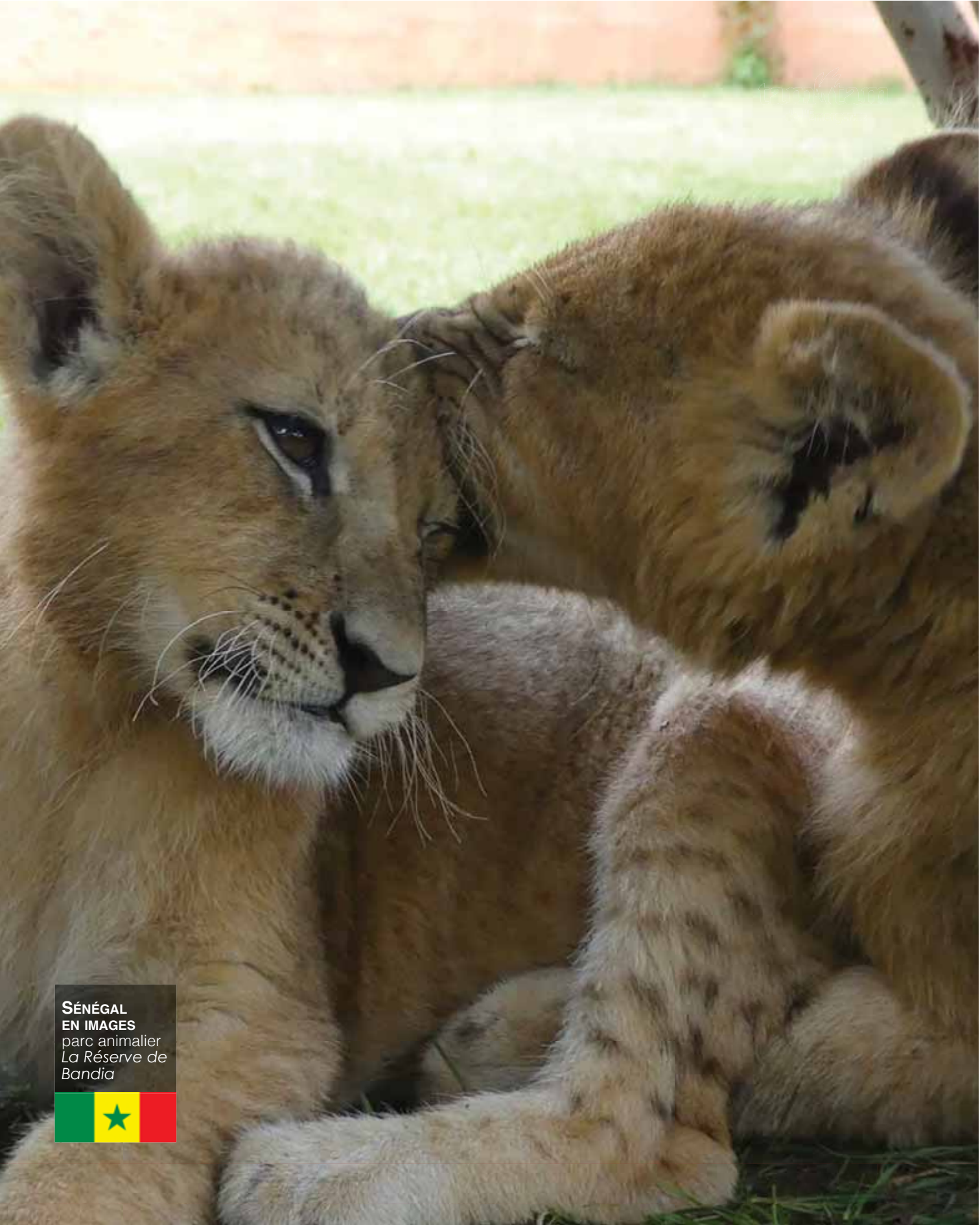
- Réaliser des unités de traitement pour améliorer la qualité de l'eau distribuée par la SEN'EAU ;
- Inviter AQUATECH à améliorer sensiblement la gestion de l'hydraulique rural en respectant les termes des cahiers de charge ;
- Construire un château d'eau à Guerlé et Sadio Mbayar (commune Sadio) ;
- Diligenter le projet de transfert d'eau Sadio-Touba ;
- Construire un second forage à Taïf et étendre l'adduction d'eau dans la commune ;
- Renforcer le système d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales dans la région.

Santé

- Eriger le poste de santé de Taïf en centre de santé et relever le plateau technique du centre de santé de Mbacké ;
- Construire un hôpital de niveau 1 à Bambey.

Télécommunication

- Demander aux opérateurs de téléphonie mobile d'améliorer la couverture de leur réseau dans toutes localités de la région.



SÉNÉGAL
EN IMAGES
parc animalier
*La Réserve de
Bandia*



Découverte historique et anthropologique des Fondements du Sénégal : **Diourbel**, à la croisée des routes du Baol



DR CHEIKH KANTÉ

Ministre d'Etat,
Envoyé Spécial du Président
de la République du Sénégal

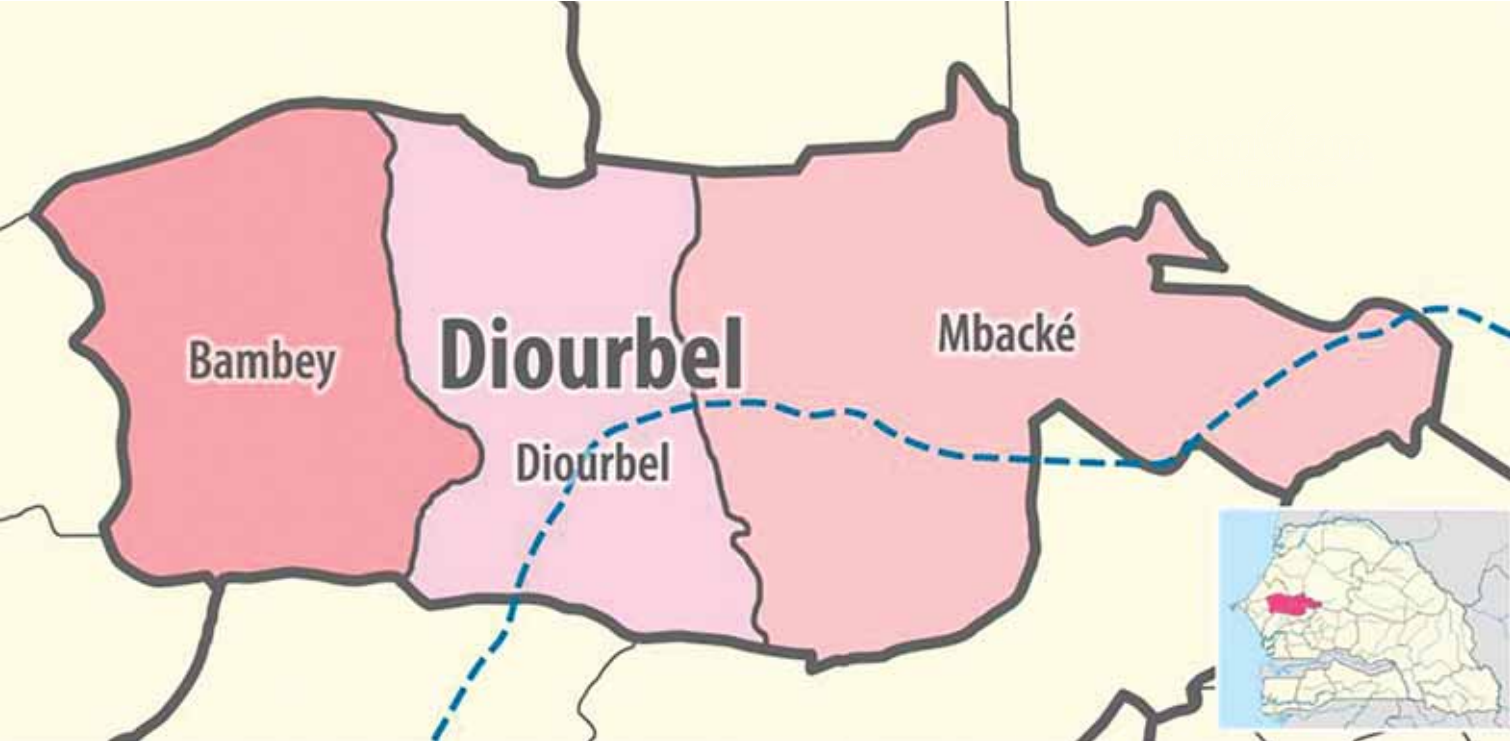
Pour ce numéro, les rythmes tantôt sacrés tantôt profanes du Tam-Tam nous transportent vers **Ndiarem** la religieuse, l'historique cité au centre du **Baol**.

Située au centre-Ouest du Sénégal, la région de Diourbel au cœur du bassin arachidier est une région continentale par excellence, ne disposant pas de frange maritime ni de cours d'eau pérennes. Elle est limitée au sud-ouest et au sud par la région de Fatick, à l'est par la région de Kaolack, à l'ouest et au nord par respectivement les régions de Thiès et Louga.

La région administrative qui couvre depuis 2001 une superficie de 4769 km² suite au rattachement de l'arrondissement de Taïf au département de Mbacké est sub-

divisée aujourd'hui en 03 départements (Bambey, Diourbel et Mbacké), 08 arrondissements (Baba Garage, Lambaye et Ngoye dans le Bambey, Ndiindy et Ndoulo dans le Diourbel, Kael, Ndaam et Taïf dans le Mbacké) et 40 communes.

Un périmètre régional dont les principales caractéristiques de sa population se résument à la forte proportion de sa jeunesse. Sans omettre les dynamiques migratoires internes spécifiques à la région notamment avec la forte croissance de la population du département de Mbacké, directement imputable à l'immigration vers Touba. Ainsi, en 2018, la région de Diourbel comptait 1.746.495 habitants, soit 910.880 femmes et 835.615 hommes. Avec d'im-



Carte administrative de la région de Diourbel

Située au centre-Ouest du Sénégal, la région de Diourbel au cœur du bassin arachidier est une région continentale par excellence. La région administrative qui couvre depuis 2001 une superficie de 4769 km² suite au rattachement de l'arrondissement de Taïf au département de Mbacké est subdivisée aujourd'hui en 03 départements (Bambey, Diourbel et Mbacké), 08 arrondissements (Baba Garage, Lambaye et Ngoye dans le Bambey, Ndiindy et Ndoulo dans le Diourbel, Kael, Ndaam et Taïf dans le Mbacké) et 40 communes.

portantes disparités à l'intérieur de la région. En effet, 62% de la population résident dans le département de Mbacké, 20% dans celui de Bambey et 18% dans le département de Diourbel.

160 kilomètres seulement séparent Diourbel de Dakar via la Route Nationale n°3, néanmoins, la région de Diourbel est l'une des moins urbanisées du pays (16% de la population en 2018). Ceci peut sans nul doute être expliqué par sa vocation agricole malgré le climat de la région de type sahélien, avec des précipitations moyennes se situant autour de 400 mm environ. Les températures sont de 35° C en moyenne, avec

des maxima de 40° C et des minima rares de 20° C.

L'inexistence de cours d'eau pérennes fait que l'hydrologie de surface est quasi inexistante, même si on peut voir quelques mares temporaires qui sont mises en eau pendant la saison des pluies où l'eau ne stagne que pendant 02 ou 03 mois car les vallées fossiles du **Sine** et du **Car-Car** n'arrivent plus à stocker l'eau de pluie. Cependant ceci a occasionné dans le passé la rareté du liquide précieux dont les réservoirs souterrains sont la seule source d'approvisionnement des populations et du cheptel.

La sécheresse constatée pendant de nombreuses décennies a créé un déséquilibre écologique accentué la dégradation du couvert végétal dont le constat majeur est l'inexistence de forêts classées. La végétation de la région de Diourbel dans son ensemble est peu abondante et se présente essentiellement sous forme d'arbres isolés avec une forte présence d'Acacia albida (**Kad**), de Balanites aegyptiaca (**Soump**) ou d'Adansonia digitata (**guuy**). Sa végétation herbacée n'est pas assez fournie et est souvent dominée par les espèces annuelles de graminées et de légumineuses. Cette végétation est aujourd'hui menacée par les récurrents feux de brousse

et par conséquent la disparition de la faune de grands mammifères. Ne pouvant subsister dans la zone que de petits mammifères comme le chacal, le lièvre, les rats palmistes etc.

Le département de Mbacké présente encore des reliques forestières d'un certain intérêt, notamment dans l'arrondissement de Kaël contrairement aux départements de Bambey et de Diourbel du fait de la forte occupation agricole de leur espace rural. En effet, l'agriculture essentiellement pluviale soutend l'essentiel de l'économie régionale. La majorité des ménages y tire leurs revenus.

Les céréales (mil et sorgho) principale alimentation de base des populations occupent plus de la moitié des superficies emblavées. L'arachide est par excellence la culture de rente. Cependant pour celle-ci, l'irrégularité des pluies, l'usure des sols, l'insuffisance et la difficulté d'accès aux intrants et la chute des prix ont entraîné une chute de sa production. Le maraîchage (dont les zones de production sont essentiellement localisées dans le département de Mbacké vallées de *Ndock*, villages de Sâté et de Darou Rahmane), et l'élevage occupent aussi une place importante dans l'économie de la région. La plupart des agriculteurs pratiquant ce dernier comme activité secondaire.

Le commerce est par essence une activité très prisée des ressortissants de la région appelés *Baol- Baol*. Elle occupe d'ailleurs une place importante dans le développement économique de la région. Cette situation est favorisée par la position géographique stratégique de la région, à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale et les grands centres urbains du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack). On relève dans la région de Diourbel, un grand nombre de marchés hebdomadaires (Loumas) où est écoulée la majorité de la production agricole et pastorale.

L'activité artisanale présente aussi de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise, notamment dans le domaine de la poterie, du tissage. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kaël et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers. Avec leur dynamisme, le nombre d'artisans inscrits continue de progresser d'année en année, passant de 3307 en 2004 à 4357 en 2010.



62% de la population résident dans le département de Mbacké,
20% dans celui de Bambey et
18% dans le département de Diourbel.

Diourbel, étape sur la route du train Dakar-Niger

La ville de Diourbel à la limite des pays wolof et sérère, et au cœur de la grande région du Baol, productrice d'arachide est à 250 Km de Dakar, sur la ligne de chemin de fer Dakar-Niger. Important marché agricole et point de traite, son activité économique gravitait autour de la société de prévoyance et de l'huilerie, une des plus anciennes du Sénégal. Le cercle du Baol ou de Diourbel est créé par arrêté du 17 mars 1908, par détachement de deux subdivisions du cercle de Thiès, les provinces du Baol oriental et du Baol occidental. En 1918, **Diourbel fût érigée en commune mixte qui prendra le nom de *cercle de Diourbel*** par arrêté du 30 mars 1938. En 1951, Diourbel comptait à peu près 500 Européens et assimilés, dont 300 Libano-Syriens et 14.000 Africains. Devenue centre administratif en 1900, et commercial plus tard, les fonctions de la ville étaient arrimées au chemin de fer, facteur d'unité politique et d'ouverture économique sous-régionale. En 1955, Diourbel devint commune de plein exercice. La région de Diourbel devint aussi en 1960 l'une des sept régions instaurées du Sénégal indépendant. Le temps des Cercles coloniaux était révolu. Elle perd cependant une grande partie de sa superficie en 1976 lors du démembrement de la région de Louga.

D'où le rôle de croisement que Diourbel va jouer sur le plan commercial avec le développement des régions avoisinantes, la généralisation des transports automobiles, tendant à faire de la ville un centre de redistribution de denrées avec l'expansion des lignes de cars et camions vers M'backé, Kaël, Gossas, Fatick etc. Autre facteur de développement et d'attractivité pour la ville, l'aspect religieux et ici confrérique. En effet, sa proximité avec Touba la capitale du mouridisme qui est dans le cercle de Diourbel faisait de la région (avant l'arrivée des voies de contournements et autoroute à péage) un passage obligé sur la route de la ville sainte.

La ville se présentait comme l'escale type à l'époque coloniale avec son centre administratif et commercial, dont la place principale était la gare, ensuite venaient les constructions administratives comme la Résidence, la Poste, le Bureau du Trésor, la Gendarmerie, le Tribunal, les magasins bazar et boutiques de tissus, tenues par des Libano-Syriens etc. sans oublier les magasins des grandes compagnies du commerce colonial et l'huilerie du Baol, dont le produit brut est expédié par voie ferrée à Dakar pour le raffinage. L'usine avec ses immenses hangars métalliques remplis d'arachides en coques fournissait à la ville de l'électricité et de la glace. La place du marché est le centre de la vie indigène où l'on venait

du fond de l'arrière-pays pour y troquer ou vendre ses denrées, se ravitailler en produits manufacturés, échanger les nouvelles. Diourbel était à l'image de toutes les bourgades coloniales de la colonie une agglomération au vu de son centre et un gros village dans les quartiers périphériques par certains de ses caractères tels que des rues en terre, des quartiers peu urbanisés.

Le royaume du Baol, la patrie des Teignes

Le royaume du Baol qui aujourd'hui correspond approximativement à la région de Diourbel est un ancien royaume du centre du Sénégal, issu de l'éclatement de l'empire du Djolof en 1549. Selon une source de la tradition orale, l'appellation **Bawal** devenue **Baol** proviendrait d'une chanson populaire des femmes du royaume qui lorsque le Teigne était intronisé à Lambaye préparaient le cous-cous pour l'amener à la Linguère parce que, chantonnaient-elles « linguère bi baayi na wal » (la Linguère ne pilera plus le mil). En faisant la contraction, nous avons le nom **Bawal** ou **Baol**.

L'ancienne capitale du Baol était **Lambaye**. Le souverain portait le titre de **Teigne**. La dynastie fondatrice du Baol était wolof et portait le patronyme Fall de la même famille que la dynastie régnante au Cayor voisin. Avant l'éclatement de l'empire du Djolof, le Baol était

dirigé par un lamane qui portait le titre de teigne, du nom de Nio-khor Ndiaye Kouly Gnilane, oncle de Amary Ngoné Sobel *Fall*, le premier damel du Cayor. À la mort du teigne, le Damel Amari Ngoné Sobel Fall se rendit avec son armée au Baol, et prit le titre de teigne, devenant ainsi le premier **Damel-Teigne** de l'histoire.

Bien avant l'arrivée des Fall au pouvoir, le Baol avait été gouverné par des teignes d'origine mandingue qui sont les premiers occupants du terroir, puis par des Sérères avec les patronymes Diouf, Ngom, Faye, Thiaw etc. et ceci bien avant la domination des Wolofs de l'empire du Djolof. De ces premiers teignes d'origines mandingue et sérère, sont issus les grands lignages aristocratiques, ou dynasties, parmi lesquels tous les rois du Baol et de son voisin, le Cayor ont été élus, en particulier les lignages Wagadou, Guedj, Songno, Djonay entre autres. Tous ces lignages tirent leur origine des empires du Ghana, puis du Mali. L'on héritait du lignage et du titre de teigne de la branche maternelle, appelée *Meen*.

Même s'ils ont rarement collaboré, **l'organisation sociale et politique du royaume du Baol était quasi semblable à celle du Cayor**. Les dynasties régnantes avaient des liens de parenté mais cela n'empêcha pas des guerres fratricides éclatées entre

eux. A plusieurs reprises, le Cayor a réussi à vassaliser le Baol à la suite de guerres. Mbégane Ndour, **premier Bour Saloum**, attaqua le Baol au 16^{ème} siècle dans le but d'installer la dynastie **Guéléwar** au pouvoir, il fut repoussé.

C'est sous le règne de Lat Soukabé, entre la fin du 17^{ème} et le début du 18^{ème} siècle que le Baol atteignit ses limites territoriales maximales. À la bataille de Nganiane, celui-ci réussit à prendre des terres du nord du royaume du Sine dirigé par le Bour Sine Diogoye Gnilane Diouf. À la bataille de Goor Fouki Seur, le Baol gagna des territoires à l'est, en battant l'armée du Bour Saloum. Le Baol, contrairement aux autres royaumes sénégalais fut relativement épargné par les guerres saintes que menaient les musulmans dans toute la Sénégalie, moins nombreux qu'au Ndiambour ou au Cayor par exemple. Néanmoins, la traite atlantique quant à elle, connaît une intense activité dans la région principalement au 18^{ème} siècle.

Le peuple **Baol-Baol** était atypique, un lieu de grand brassage ethnique. Les premiers habitants du Baol furent mandingues qui ont été repoussés plus au sud par les Sérères venant du Fouta-Tooro entre le 11^{ème} et le 12^{ème} siècle. Au fil des siècles, la majorité devint wolof ou wolofisée, le reste principalement Sérères (safènes et nones). Les Halpulars

aussi (Peuls, Toucouleurs, Laobés) étaient aussi présents, tout particulièrement les Laobés artisans du bois. Les Sérères du Baol étaient concentrés au centre, à l'ouest et au sud près de la frontière avec le Sine. Un bon nombre d'entre eux étaient intégrés au pays wolof. Les peuls tout comme les Toucouleurs présents partout l'étaient surtout au nord et à l'est, près de la frontière avec le Djolof, les Wolofs occupaient essentiellement le nord et le centre. Ces derniers ont imposé leur stratification sociale dans le royaume du Baol, avec la noblesse **Géer** d'où sont issus les Teignes, les **Diambours** nobles mais qui ne peuvent régner, les paysans agriculteurs **Badolos** simples hommes libres, les artisans **Nyenyos** et leurs différentes sous-castes, les Guéwels laudateurs, maître de la parole, puis les captifs ou **Diam (diamou dioudou ou diamou saayor)**.

Le Baol était divisé en lamanats, tous dirigés par un Lamane, qui rendaient tous leurs impôts au **Kangame**, le chef des Lamanes. En temps de paix les soldats ccedos devaient assurer la sécurité dans le royaume. Chaque caste d'artisans avait son représentant, qui en cas de réclamation allait soumettre les volontés de ceux qu'il représentait aux **lamanes**, par exemple, le **Fara-teug** chef des forgerons, **Fara-woudé** chef des cordonniers, le

Maalaw chef des Laobés. Le **Ardo** chef des peuls, le **Bissik** chef des maures.

À la cour royale du Teigne, se trouvait une assemblée de notables, tous issus des grandes familles aristocratiques du royaume, les **Garmis**. Ensemble ils constituaient l'assemblée des grands électeurs qui élisaient les Teignes à M'bèye. Ils pouvaient également le destituer de ses fonctions. Après le Teigne, le Diaraf était le personnage le plus influent, il est le conseiller du roi et le remplace en son absence.

- Le Diaoudine Boul, représentant des familles Garmis.
- Le Tialao, est l'héritier présomptif.
- Le Fara - Seuf, chef de la cour royale, il est chargé de la gestion du palais.
- Le Kangame, chef des Lamanes qui contrôle les différentes provinces
- Le Farba- Kaba, chef des guerriers cceddos.
- Les Serignes représentaient les chefs des communautés musulmanes auprès du Teigne.
- le Fara Jung-Jung, chefs des griots royaux.

Le royaume du Baol était constitué d'une bande de terre située entre l'océan Atlantique et Diourbel, au sud du royaume du Cayor et au

nord du royaume du Sine, dont il était séparé par un territoire encore plus étroit, celui de la République de **Ndieghem**, habité par les Sérères nones, réputés tenaces. Les provinces du royaume étaient nombreuses une vingtaine environ divisées en cantons. À la tête de chacun d'eux se trouvait un chef sous l'autorité du grand lamane de la province. Parmi elles on peut citer:

- Le **Gewul**, dont le lamane porte le titre de **Tialaw Gewul**. Cette province frontalière avec le Cayor était considérée comme neutre, raison pour laquelle la plupart des batailles s'y déroulaient.
- Le **Kaba**, cette province était dirigée par le **Farba-Kaba**, chef des armées.
- Le **Laa**, le lamane de la province est le **Beersin Laa** choisi parmi les familles Diouf, de nombreuses familles peules habitaient la région.
- Le **Ngoy**, le **Buur-Ngoy** était le lamane de la province. Néanmoins les chefs sérères assistés de leurs Saltigués, chefs spirituels sérères, y avaient beaucoup d'influence.

Le **Portudal**, région contrôlée par l'**alkier** et ses **ccedos**, ici se trouvaient les comptoirs commerciaux et les ports du royaume (Mbour et Saly). Des commerçants euro-

péens y avaient des résidences et commerçaient activement avec l'atlantique sans oublier la gomme qui empruntaient d'autres circuits de traite.

- Le **Mbadane**, province à majorité sérère, région très rebelle. Le pouvoir royal central avait du mal à y installer son autorité.
- Le pays **Safène**, habité par les Sérères safènes.

Les villes de Touba et Mbacké faisaient partie du Baol, dont la famille du cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, fondateur du mouridisme, est originaire. Son arrière-grand-père, Mame Maharamé Mbacké y fonda le Village de Mbacké-Baol en 1789, après avoir reçu en don une parcelle de terre offerte par le Damel-Teigne, Amary Ndella coumba Fall. Les wolofs et les sérères du royaume étaient majoritairement de tradition cceddo avec quelques rares musulmans. Il en était de même pour les peuls qui vivaient avec leur religion traditionnelle. Quant aux soninkés et aux toucouleurs, ils étaient entièrement islamisés appartenant aux confréries Tidiane ou kadir. C'est Cheikh Amadou Bamba, fondateur de la confrérie musulmane soufi mouride, qui allait réussir l'islamisation de toutes les ethnies du Baol.

En 1854, Faïdherbe arrive au Sénégal avec comme objectifs

conquêtes et ou alliances locales. Aux yeux du colonisateur, le Baol doit être acquis et sécurisé, pour faciliter notamment la production et le commerce et l'acheminement de l'arachide. Dès 1861, Kahone la capitale du royaume du Saloum, est prise et un traité de paix est signé avec le Bour Sine, le Bour Saloum et le Teigne du Baol. L'année suivante, est créé le cercle de Thiès. En 1864, le Diobass considéré comme momentanément "pacifié" un poste militaire est construit à Thiès. Désormais, la route commerciale qui joint l'intérieur du Baol à la côte est devenue sûre. Mais la résistance du Baol s'avère plus rude que prévue. Faidherbe signe un traité de paix avec le Teigne du Baol en 1859 pour restreindre au maximum son autorité. Les commerçants français sont favorisés et la construction d'un fort militaire à Saly Portudal, sur la Petite-Côte, est autorisée. D'autres accords suivent.

Ce fut le Baol qui offrit sans doute le plus de difficultés à la conquête militaire, à cause de la diversité de son organisation interne. En 1883, un traité signé avec le Teigne Thié Yacine Fall permit d'étendre le protectorat de la France sur le Baol. En 1889, la colonne du commandant Schneider alla soumettre le turbulent *Diéghem* afin d'assurer la sécurité du commerce du Sine et du Baol avec la Petite Côte. Le *Diéghem* était détaché du Baol et constitué en "province sérère autonome",

A la suite de troubles qui agitent l'intérieur du Baol, la colonne Villiers, en 1890, déposa le Teigne Thié Yacine Fall pour le remplacer par un nouveau souverain entièrement soumis aux Français, exécuta deux chefs de provinces, proches parents du *Teigne le Thialaw* et le *Bardiak*, et fit exiler le Baye Mbayar Maïssa Anta Ngoné Fall.

Au décès du dernier Teigne, Tanor *Gogne* Dieng, en 1894, celui-ci ne fut pas remplacé. Par contre, le Baol fut divisé en deux parties, le "Baol occidental" et le "Baol oriental", à la tête desquelles était placé un membre d'une des branches habilitées à prétendre au trône. C'était consacrer définitivement la disparition de tout pouvoir centralisé dans ce dernier royaume. Fait révélateur, l'impôt de capitation fut substitué aux anciens tributs en 1891 dans le Baol et en 1896 dans le cercle de Fatick. La création d'un cercle du Baol, détaché du cercle de Thiès, en 1908, consacra l'emprise de l'organisation administrative coloniale sur l'ensemble des pays sérères.

Un royaume du Baol dont Lambaye était l'illustre capitale. Dans cette localité, se trouvait le *Kaduk Palukay*, l'arbre où était intronisé le Teigne. Des rois parmi lesquels on peut retenir entre autres :

- 1790-1809 : Amari Ngoné Ndèla Koumba Fall;

- 1809-1812 : thié Yassin Dieng Fall;

- 1812- 1815 : Thié Koumba Fatim Pènda Fall;

- 1815- 1825 : Amari Dior Borso Fall;

- 1825-1832 : Biram Fatma Thioub Fall;

- 1832 : Ma-Kodou Koumba Yande Fall;

- 1832-1842 : Lat Jegeñ Fall;

- 1842 : Malik Kumba djaring Xuja Fall;

- 1842-1854 : Maysa Tènde Dior Samba Fall;

- 1854-1855 : Thié Yassin Ngoné Jegeñ Fall;

- 1855-1856 : Ma-Kodu Koumba Yande Fall;

- 1860 : Ma-Kodu Koumba Yandé Fall;

- 1871-1873 : Thié Yassin Dior Galo Gana Fall;

- 1873-1874 : Lat Dior Ngoné Latyr Diop;

- 1890-3 juillet 1894 : Taanor Goñ Dieng.



Le Baol, antre du soufisme sénégalais

La région de Diourbel en plus de ses notables, ses familles aristocratiques, ses rois et chefs coutumiers ; c'est aussi et surtout ses chefs religieux qui nous allons le voir vont faire rayonner la province sur le plan religieux. Parmi ces illustres figures religieuses régionales, nous allons dans un premier temps aller à la rencontre de **Mouhamadou Moustapha Kandji**. Plus connu sous le nom de Thierno Kandji, (1840-1945) un originaire du Saloum qui a fait de la propagation de l'Islam dans la région, son crédo. Disciple de Maodo Malick Sy et ami de Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, il était le socle de la *Tidjanya* dans le Baol. Adeptes du soufisme, l'homme avait une

parfaite maîtrise du Coran. De Kouk (en Gambie) à Ndiarème, Imam Thierno Kandji a eu à séjourner dans tous les foyers islamiques du pays, ou presque, à la recherche de connaissances. C'est ainsi qu'il alla voir Seydi El Hadji Malick Sy avec comme objectif acquérir le grade d'*Al Itelakh*. La plus haute distinction qu'un Cheikh pourrait avoir dans la confrérie Tidiane. Seydi El Hadji Malick Sy le lui accorda.

Après l'acquisition de son diplôme, Thierno Kandji décide de rentrer au Saloum, en reprenant le même itinéraire qu'il avait pris. De passage Diourbel, il y restera deux ans avant de décider de s'y installer définitivement. Il y ouvra un daara et instaura le *Gamou*, un an après celui célébré à Tivaouane par Seydi El Hadji Malick Sy. En 1909, il reçut la visite de Seydi El

Hadji Malick qui y fit une escale amicale en route Gossas. Dès lors, Maodo demanda à tous les talibés tidianes de la localité de se rapprocher de Thierno Kandji et de ne plus faire le déplacement jusqu'à Tivaouane pour un quelconque éclairage sur la Tarîqa. C'est aussi à cette époque qu'un des quartiers de Diourbel a été baptisé officiellement en son nom Thierno Kandji. Notable religieux reconnu et respecté, il faisait partie des personnes qui ont chaleureusement accueillis Cheikh Ahmadou Bamba à Diourbel. Le Cheikh mouride y séjourna en résidence surveillée jusqu'à sa disparition en 1927 et entretint avec lui des relations amicales raffermies par la pratique commune des prescriptions du Saint Coran et de la Souna du Prophète Mouhamed PSL.

Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké (1855-1927)

Il est impensable de parler de l'histoire et de la sociologie de la région de Diourbel sans parler de Serigne Touba *Khadimou Rassoul*. Cet érudit, musulman à la trajectoire hors du commun vu le contexte socio-politique de l'époque. Né à Mbacké, une localité du Baol fondé par son grand-père, le village porte le nom de la famille Mbacké dont la piété très connue dans la contrée leur valut une influence religieuse particulière large. Ils firent du village de

Mbacké un centre académique et une capitale spirituelle qui jetta les bases de la singulière formation religieuse de Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké.

En effet, qui pouvait imaginer que le fils de Serigne Momar Anta Sali Mbacké (éminent juriconsulte, un dévot qui enseignait le CORAN et les Sciences Religieuses) et de Sokhna Mariama Bousso (grâce à sa piété, sa vertu et son scrupule, eut le privilège de répondre au nom de *Jâratu-Lâhi* (voisine de Dieu) deviendrait un des symboles les plus forts de l'islam et de la résistance face à l'envahissant colonisateur. Soufi ascétique qui écrivait sur le *tawhid*, le *fiqh* et le *tassawouf* ainsi que la grammaire. La plus grande partie de son oeuvre écrite est consacrée à la glorification de Dieu, des prières et éloges sur le prophète Mouhamed (PSL). A la disparition de Serigne Momar Anta Sali Mbacké alors cadi du Cayor, Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké repris le daara (école coranique) de son père pendant 02 ans avant de fonder le **Mouridisme** ou la voie qui mène vers Allah. Il **fonda Touba en 1888**, un lieu isolé qui lui a été indiqué.

En 1889, après avoir constaté que trop de personnes lui vouaient un serment d'allégeance, le gouverneur français Clément Thomas donna l'ordre à cheikh Ahmadou Bamba de renvoyer

ses disciples chez eux, mais ses directives demeurèrent sans effet. Une persécution générale s'en suivit et l'exode vers Touba fut organisé. Après plusieurs tentatives infructueuses de persuader le Cheikh de se présenter à Saint-Louis, les convocations devinrent menaçantes mais ne donnèrent aucune suite. Cheikh Ahmadou Bamba quitta Touba, pour s'installer à Mbacké Bari dans le Djolof à 50 km au nord de Touba en avril 1895. Il décide le 10 août 1895 d'aller répondre à la convocation du gouverneur en quittant Mbacké Bari et rencontre sur le chemin l'armée coloniale à Djéwol. Il est arrêté par cette dernière qui l'amène à Coki puis à Louga afin de prendre le train en direction de Saint-Louis. A Saint-Louis il est placé au siège du gouverneur de l'Afrique-Occidentale française (AOF).

En effet, le 5 septembre 1895, il fit l'objet d'un conseil privé expéditif à l'issue duquel sur la base de fausses allégations, il a été condamné à la déportation vers la forêt inhospitalière de l'île gabonaise de Mayumba où il vécut 07 ans (1895-1902) dans des conditions souvent inhumaines. Ce dernier impressionné et agacé par les nombreux adeptes qui venaient quotidiennement se joindre à la cause du Cheikh et à la résistance religieuse et intellectuelle déconcertante qu'il déroulait décidèrent de l'exiler après moult tentatives de le rallier à leur poli-

tique coloniale. Cette aura et cette détermination inhabituelle a valu au Cheikh beaucoup de rudes épreuves. De retour au Sénégal en 1902 il sera de nouveau exilé pendant 04 ans en Mauritanie (1903- 1907) où il côtoya l'érudit Cheikh Sidiya Baba, avant d'être astreint à une première résidence surveillée à Thieyene Djoloff durant 05 ans (1907-1912). En 1912, Cheikh Ahmadou Bamba fut transféré à Diourbel (1912-1927) où il y passa 15 ans en résidence surveillée (la deuxième). 15 années pendant lesquelles sa maison fut baptisée par les populations **Keur gou Maak** ou la grande maison en wolof. Une maison où Cheikh Ahmadou Bamba continua à adorer Dieu, vivre et prôner la Suuna du Prophète Mouhamed (PSL) avant de rendre l'âme en 1927, enterré à Touba après 32 ans de courage et de détermination à l'issue d'un combat ou les propensions actuelles du mouridisme et du grand Magal de Touba prouvent sa victoire éclatante sur un ennemi à qui il accorda le pardon dès son retour d'exil.

L'étape de Diourbel fut déterminante dans la propagation du Mouridisme après la disparition du Cheikh car c'est là-bas où il communita le plus longtemps avec ses disciples et entérina avec ses cheikhs les bases et fondements qui allaient assurer le rayonnement de la **Mouridiya**.

Touba, l'autre capitale du Baol

Touba la cité bénite de rêve devenu réalité du Cheikh dans **Matlabul Fawzayni** où il dit: « *fais de ma demeure la cité bénite de Touba, une cité de perfectionnement et de redressement; un centre d'enseignement et d'instruction approfondie* ». En moins de 02 siècles la ville sainte de Touba est devenue la deuxième ville du Sénégal par sa démographie, ses infrastructures biens et services mais aussi grâce au dynamisme de son économie notamment boostée par la place importante qu'occupe le travail dans la doctrine mouride. Surtout le travail béni de la terre qui donna naissance à une puissante classe de marabouts et cheikhs mourides, grands producteurs d'arachides qui fondèrent des daaras et des villages dans tout le Baol .

Touba c'est le chemin de fer, c'est aussi la grande mosquée de Touba avec le mausolée de Cheikh Ahmadou Bamba, 02 infrastructures qui ont marqué leur époque et continue d'être les symboles du combat continu du Cheikh ceci même après sa disparition. Cela, sa descendance semblait l'avoir compris particulièrement Serigne Mouhamadou Moustapha, fils aîné et premier khalife de Cheikh Ahmadou Bamba.

Aujourd'hui, la Grande mosquée de Touba d'inspiration arabe byzantine constitue une des merveilles du Sénégal et un joyau architectural pour la confrérie mouride. Elle est composée de 7 minarets dont le plus haut est nommé **Lamp Fall** en hommage à **Cheikh Ibra Fall**, illustre disciple et compagnon du Cheikh. En 1932, la première pierre de la grande mosquée de Touba fut posée par Serigne Mouhamadou Moustapha. Les travaux se sont déroulés sans arrêt à partir de 1932 jusqu'à la seconde guerre mondiale qui a fait arrêter les travaux en 1941 pour défaut d'approvisionnement. Cheikh Mouhamadou Moustapha décède le 13 juillet 1945, son frère et successeur Cheikh Mouhamadou Fadel reprit le flambeau et la construction de la mosquée en 1949. La grande mosquée de Touba fut inaugurée le vendredi 07 juin 1963, par le khalife Cheikh Mouhamed Fadel en présence du président de la république de l'époque, Léopold Sédar Senghor. Après le décès de Cheikh Mouhamed Fadel, en 1968, les khalifes successifs se sont tous évertués à agrandir et embellir la grande mosquée de Touba.

Outre sa dimension religieuse, la ville de Touba est devenue la première ville de la région de Diourbel. En effet, la démographie de la cité a littéralement explosé avec l'installation de familles entières venues des 4 coins du Baol voire

du Sénégal. Acheter ou construire une maison à Touba est un acte supplémentaire d'allégeance et l'occasion de bénéficier des grâces promises à tout habitant de la ville sainte. L'économie aussi n'est pas en reste, Touba est plus dynamique que Diourbel avec les infrastructures, biens et services (hôpitaux, banques, ouvrages d'hydraulique rurale, entreprises, commerces etc.) qui ont suivi le fort mouvement des populations constaté ses dernières dizaines d'années. Touba capitale économique du Baol.

Le Baol, galerie culturelle en pays wolof

Le Baol est un terroir chargé d'histoire et de culture. Diourbel et son arrière-pays dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel large et varié avec des sites et monuments historiques, des lieux de mémoire, des rites et pratiques séculaires qui font la richesse de la potentialité culturelle de la région. En effet, lorsque l'on évoque la culture au Baol, l'on pense immédiatement au folklore local encore très vivace dans les cérémonies familiales comme :

- Le **xaxar** : chants et paroles que les coépouses et belles soeurs entonnaient pour déstabiliser la nouvelle mariée ;



Mausolée de Cheikh Anta Diop à Thieytou

- Le **taxurane** : veillée folklorique qui tenaient en haleine tout le royaume avec les talents artistiques locaux qui rivalisaient d'ambiance et de créativité ;
- Le **kassak** : cérémonie pour marquer la fin de l'initiation et la guérison des circoncis ;
- le **ngomar** qui se pratiquait à la veille de la circoncision ;
- le **diamou** : rite initiatique de tatouage des gencives ou des lèvres durant lequel la femme se faisait belle tout en prouvant son courage face à la douleur ;
- le **xooy** et le ngel du fait de sa forte communauté sérère.

Un folklore local auquel est venu se greffer l'islamisation des pratiques fortement encouragées dans la région par le mouridisme qui s'y est implanté. De ce fait, dans les moindres bourgades, des séances de zikrs, kourels, thiants ou autres dahiras sont organisés et tenus par les jeunes. Sans oublier les séances de lééps ou contes autour du feu, la coiffure et la vêtue traditionnelle ainsi que les sites mémoriels toujours chargés de la tradition orale à transmettre absolument aux jeunes générations.

Parmi le trésor de patrimoine matériel que recèle la région de Diourbel, on peut retenir :

- La grande Mosquée de Diourbel ;
- La gare Ferroviaire Diourbel ;
- Le champ de bataille de Bounghoye ;
- Le champ de bataille de Ndiaby ;
- Le bâtiment abritant l'Ecole Ibrahima Thioye, ex Diourbel- Ville ;
- Gouye Sambaye Karang, Quartier Keur Yéli Manel Fall à Diourbel-Ville ;
- Gouye Woté, quartier Ndiotione à Diourbel ;
- Keur Gou Magg, Résidence de Cheikh Ahmadou Bamba à Diourbel-Ville ;
- Le champ de bataille de Sambé ;
- Le champ de bataille de Ngagnane, Centre administratif de Diourbel;
- La grande Mosquée de Touba ;
- Aynou Rahmati, le puits de la miséricorde, à Touba ;
- Gouye Tékhé et Gouye Ziara, à Touba ;
- Négou Mame Diarra Boussou à Khourou Mbacké;

- Le tumulus de Lambaye, Communauté rurale de Ndangalma ;
- Tène-Mbambey, Champ de bataille à Mbambey Sérère ;
- Le mausolée de Cheikh Anta Diop à Thieytou ;
- Les tumulus des peuls Lamassass ;
- Gouye Ndeugne, sur le site du Champ de bataille de Sanghay, à Lambaye ;
- Le champ de bataille de Sanghay-Mbol ;
- Le champ de bataille de Ndiarème, près de Sindiane, Arrondissement de Ngoye ;
- Le champ de bataille de ndiaby diokhané etc.

Le patrimoine culturel de la région de Diourbel aussi son artisanat avec des castes et des villages spécialisés dans les travaux de la forge, la vannerie, la cordonnerie, la sculpture. Un atout touristique et économique à valoriser pour donner plus d'attrait et de ressources à la région.

Conclusion

Ce voyage dans le temps dans la ville d'Ely Manel Fall, Diourbel. Diourbel qui eut comme premier magistrat, Mamadou Dia le premier chef de gouvernement du Sénégal indépendant. Encore Diourbel qui a vu naître Serigne Saliou Mbacké, 5^{ème} khalife de Cheikh Ahmadou Bamba, Awa Thiongane, statisticienne, première femme à occuper les fonctions de responsable de la statistique publique d'un pays africain, nous a permis de faire une incursion dans un territoire, un terroir qui peut se targuer à l'image des autres contrées du pays avoir porté son histoire et apporté sa contribution à la construction, et au rayonnement intellectuel, religieux du Sénégal contemporain.

SÉNÉGAL
EN IMAGES
parc animalier
La Réserve de
Bandia





SÉNÉGAL
EN IMAGES
parc animalier
La Réserve de
Bandia

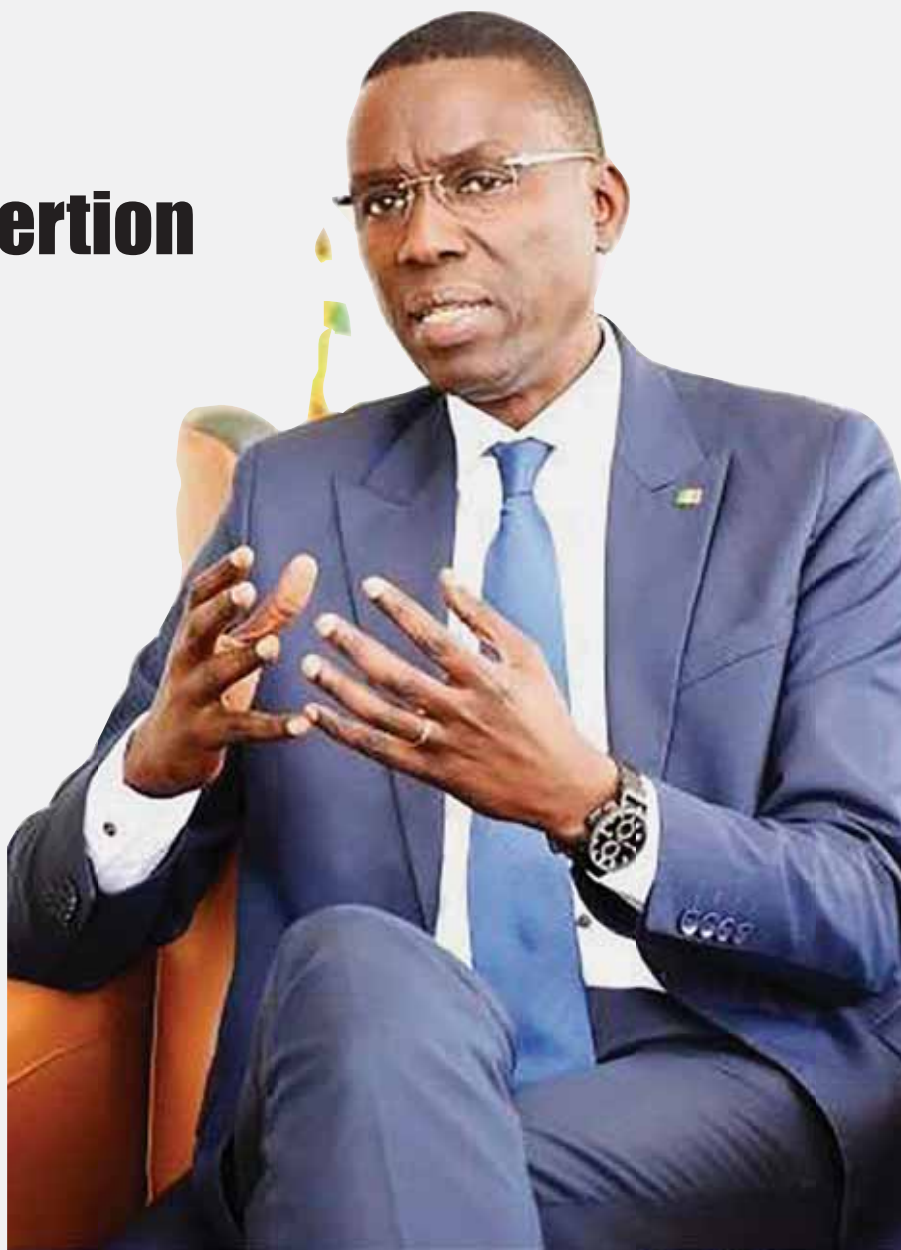


Emploi et Insertion des jeunes

Le Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'insertion est en train de travailler activement sur des dossiers structurants, instruits directement par son excellence Monsieur le Président de la République, qui vont permettre à terme d' enrôler massivement la population active jeune et femme, dans des dispositifs d'emploi et d'insertion.

La mise en place du Conseil national pour l'Emploi et l'Insertion des jeunes apparaît comme une nécessité bien comprise d'harmoniser et de coordonner les interventions pour aboutir à des résultats à la hauteur des attentes du Président de la République.

L'élaboration de la Stratégie nationale d'Insertion professionnelle est la résultante de la mise en place du CNIEJ. Cette stratégie est un dispositif structurant et opérationnel qui, en schématisant le parcours d'insertion avec tous les acteurs et les ressources à mobiliser, permet d'avoir les réponses pertinentes à la question



M.DAME DIOP

Ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l' Insertion

“ La mise en place du Conseil national pour l'Emploi et l'Insertion des jeunes apparaît comme une nécessité bien comprise d'harmoniser et de coordonner les interventions pour aboutir à des résultats à la hauteur des attentes du Président de la République. ”

de l'emploi et de l'insertion des jeunes. Le conseil et la stratégie d'insertion vont accompagner les nombreuses initiatives présentement prises par son Excellence Monsieur le Président de la République. Parmi les initiatives, nous pouvons citer :

La mise en place du programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socio-économique des jeunes qui est un vaste programme d'enrôlement des jeunes dans l'emploi à travers un recrutement massif de 65 000 jeunes dans les métiers de l'enseignement, du cadre de vie, du volontariat de santé, du volontariat du service civique, du guide touristique et du pavage, etc. Ce programme d'urgence revêt une dimension inclusive par la prise en compte de 30 000 autres jeunes apprentis, déscolarisés ou sortants des daaras dans le cadre de formations qui leur garantissent les compétences opérationnelles pour un métier.

Toujours dans le cadre du programme d'urgence, nous sommes actuellement en phase de mettre en œuvre la troisième génération de la CNEE qui est un instrument puissant d'insertion. La révision de la version de 2000

permet d'élargir la palette des bénéficiaires. Elle est étendue à d'autres cibles comme les apprentis et intègre de nouvelles composantes comme l'auto-emploi et de nouvelles formes de contrat comme les CDD. S'inscrivant dans le cadre de la politique nationale de l'emploi de l'Etat du Sénégal, la CNEE matérialise ainsi les efforts soutenus de l'Etat à contribuer financièrement à la prise en charge des stagiaires et des demandeurs d'emploi. L'objectif principal de la CNEE est de faciliter l'insertion des jeunes dans les entreprises et ce, à travers des stages et des CDD. L'enveloppe budgétaire du programme est relevé de 1 milliard à 15 milliards avec l'objectif d'enrôler 20 000 jeunes dans des CDD.

Le principe qui encadre tous ces programmes et initiatives est la territorialisation des politiques d'emploi et d'insertion. C'est pour cette raison que l'essentiel du processus de recrutement du programme va se faire au niveau décentralisé, dans les départements, sous l'autorité des préfets, avec la participation de tous les segments de la population notamment les associations de jeunesse et les sectoriels.

Dans ce cadre de territorialisation, le Pôle emploi et entrepreneuriat est créé dans tous les départements sous la coordination des Préfets. Le pôle emploi devient ainsi le principal opérateur du service public de l'emploi qui déploie dans les territoires les outils de la politique de l'emploi de l'Etat. L'action de Pôle emploi s'inscrit au plus près des territoires, dans le cadre d'une part de partenariats avec les acteurs territoriaux et régionaux de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'orientation, de l'insertion, du développement économique et du monde économique, et d'autre part de la gouvernance du service public de l'emploi.

Toutes ces initiatives appellent à une participation citoyenne et à un engagement volontaire. Toutes les couches de la population doivent s'approprier ce programme inédit et ambitieux, plus particulièrement les jeunes et les femmes. Le Président de la République a consenti d'énormes efforts pour une prise en charge réelle des préoccupations des jeunes. Il nous appartient maintenant de concrétiser cette volonté qui est un puissant levier d'insertion et d'emploi.



S.E.M. XIAO HAN
Ambassadeur de Chine au Sénégal

**Communiqué du Porte-parole
de l'Ambassade de Chine au Sénégal**

Voilà pourquoi les pays africains soutiennent la Chine sur la question des droits de l'homme

Le battage médiatique et la vérité derrière les mensonges

Récemment, nous avons remarqué que le Sud Quotidien a publié un article de BBC intitulé «Pourquoi les pays africains soutiennent la Chine contre l'Occident sur les questions des droits de l'homme». Cet article prétend à tort que les pays africains soutiennent la Chine sur la «question des droits de l'homme au Xinjiang» parce qu'ils dépendent du commerce, des investissements et de l'aide de la Chine, et laisse entendre que la Chine utilise la coopération économique pour attirer l'Afrique. Afin d'éviter d'induire le public en erreur, il est nécessaire que nous clarifions la vérité.

I. Quelle est la vérité sur la «question des droits de l'homme au Xinjiang»?

On peut trouver tous les 56 groupes ethniques chinois au Xinjiang, parmi lesquels les Ouïgours, les Hans, les Kazakhs et les Huis sont les plus nombreux. Depuis les années 1990, les «trois forces», à savoir les forces terroristes, séparatistes et extrémistes ont commis des milliers d'attentats au Xinjiang, y compris des explosions, des assassinats, des empoisonnements et des incendies, etc.

I. QUELLE EST LA VÉRITÉ SUR LA « QUESTION DES DROITS DE L'HOMME AU XINJIANG » ?

i. Où se situe le Xinjiang et que s'est-il passé là-bas ?

Le Xinjiang est situé à la frontière nord-ouest de la Chine, avec une superficie de 1,66 million de km² et une population de 25 millions d'habitants. C'est l'une des cinq régions autonomes des minorités ethniques de Chine. On peut trouver tous les 56 groupes ethniques chinois au Xinjiang, parmi lesquels les Ouïgours, les Hans, les Kazakhs et les Huis sont les plus nombreux. Depuis les années 1990, les «trois forces», à savoir les forces terroristes, séparatistes et extrémistes ont commis des milliers d'attentats au Xinjiang, y compris des explosions, des assassinats, des empoisonnements et des incendies, etc.

Seul un attentat terroriste produit à Urumqi en 2009 a fait 197 morts et plus de 1 700 blessés, portant gravement atteinte aux droits de l'homme fondamentaux des populations locales: le droit de vie, le droit de propriété et la liberté de croyance religieuse. En vue de maintenir la stabilité et le développement au Xinjiang, le gouvernement chinois a pris des mesures efficaces de lutte contre le terrorisme et de déradicalisation conformément à la loi. Le Xinjiang a finalement retrouvé son calme, sans aucun cas de terrorisme violent depuis quatre ans. Tous les groupes ethniques s'entendent en harmonie et les gens vivent en paix. En 2020, le PIB du Xinjiang a augmenté de 3,4%, supérieur à la croissance moyenne nationale de 2,3%, et tous les 3 millions de pauvres sont sortis de la pauvreté.

ii. La vérité derrière les mensonges

Ces «étiquettes» sensationnelles telles que «génocide», «travail forcé», «démolitions forcées de mosquées» et «camps de concentration» sont toutes de gros mensonges fabriqués par certaines forces politiques pour discréditer la Chine. En fait, de 2010 à 2018, la population ouïghoure du Xinjiang est passée de 10,17 millions à 12,7184 millions, soit une augmentation de 25%, ce qui était nettement supérieur à l'augmentation de 14% de la population de tous les groupes ethniques du Xinjiang. Impossible de parler du «génocide». Quant à «forcer les Ouïghours à cueillir le coton à la main», la production de coton au Xinjiang était 5,16 millions de tonnes en 2020, soit 87% de la production totale de la Chine, et les revenus du

II. Pourquoi les pays africains soutiennent la Chine sur la question des droits de l'homme ?

Les pays africains soutiennent la Chine sur la question des droits de l'homme, parce que ils ont compris la vérité et s'est donc rangés du côté de la justice et de la moralité sans hésitation.

coton contribuent à 30% du revenu net des agriculteurs du Xinjiang. Pendant la saison de récolte, les travailleurs saisonniers de Xinjiang et des provinces voisines se précipitent pour y cueillir du coton, car leurs revenus en une saison sont parfois plus élevés que ceux de toute la famille en un an. «L'oppression religieuse» et les «camps de concentration» sont encore plus absurdes. Il y a 24400 mosquées au Xinjiang, soit une mosquée pour 530 musulmans. Depuis 1996, le gouvernement organise chaque année, à l'exception de l'année 2020 à cause de la pandémie COVID-19, des vols affrétés pour faciliter le pèlerinage. Les soi-disant «camps de concentration» sont en fait des centres d'éducation et de formation mis en place pour sauver ceux qui ont été endoctrinés par l'extrémisme, afin qu'ils puissent se déradicaliser et commencer une nouvelle vie grâce à l'apprentissage des langues, des lois et des compétences. C'est tout à fait la même chose que les centres de déradicalisation

et les systèmes de correction communautaire aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en France. Les derniers stagiaires du centre d'éducation et de formation du Xinjiang ont terminé leurs formations en octobre 2019.

iii. Quelle est la nature des questions liées au Xinjiang ?

Dans le fond, les questions liées au Xinjiang ne sont pas des questions ethniques, religieuses ou des droits de l'homme, mais celles de lutte contre la violence, le terrorisme et le séparatisme. C'est un combat entre l'union et la désunion, la paix et la violence, la justice et la méchanceté. Fabriquer la soi-disant «question des droits de l'homme au Xinjiang » et en faire tapage autour, c'est un pur et simple chantage géopolitique, une manœuvre hystérique de l'idéologie, qui est «politiquement correct» chez certains politiciens. Ils refusent d'ouvrir les yeux devant les nombreuses victimes innocentes

des attentats terroristes. Ils refusent de regarder les progrès notables enregistrés au Xinjiang en matière d'anti-terrorisme et d'anti-extrémisme, de développement économique et de droits de l'homme. Ils refusent d'écouter des officiers onusiens, des ambassadeurs étrangers, des journalistes ou des groupes religieux, qui, après avoir visité le Xinjiang en personne, ont accordé leur appréciation à la politique chinoise au Xinjiang. Ce genre de double standard, en clair, c'est parce qu'ils n'osent pas à regarder le vrai Xinjiang, un Xinjiang stable et prospère où la population vit aisément. Mais en dépit de leur ignorance ou de diffamation, le Xinjiang est là, sa beauté est là. Les mensonges pourraient temporairement aveugler les yeux comme des poussières, mais finiront par être balayés par la vérité.

Lawrence Wilkerson, chef de cabinet de l'ancien secrétaire d'État américain Colin Powell et colonel à la retraite de l'armée américaine, a déclaré lui-même que «

Quant à l'appui de l'Afrique vers la Chine, nous tenons à souligner trois points :

- i. Ce n'est pas à partir d'aujourd'hui que les pays africains commencent à soutenir la Chine.
- ii. Les pays africains ne sont pas seuls du côté de la Chine. Lors du dernier Conseil des droits de l'homme, le Cuba a fait une déclaration conjointe au nom de 64 pays pour admirer les réalisations du gouvernement chinois dans la promotion des droits de l'homme en Chine.
- iii. Tous les occidentaux ne critiquent pas les droits de l'homme en Chine.

créer des troubles au Xinjiang et freiner le développement de la Chine est un objectif longtemps planifié par eux». Ceci prouve encore une fois la mascarade de ces personnes, qui visent à s'ingérer dans les affaires intérieures de la Chine, à saper le développement stable du Xinjiang et à diaboliser la Chine sous prétexte des droits de l'homme. Ce genre de déclarations flagrantes ne manquent pas. Ces personnes, se regardant comme «donneurs de leçons», montrent souvent les autres du doigt voire s'ingèrent patemment dans les affaires intérieures d'autrui. Ces personnes-là n'ont aucun droit, aucune crédibilité à prétendre à une position de supériorité morale pour reprocher aux autres.

II. POURQUOI LES PAYS AFRICAINS SOUTIENNENT LA CHINE SUR LA QUESTION DES DROITS DE L'HOMME ?

Les pays africains soutiennent la Chine sur la question des droits de l'homme, parce que ils ont compris la vérité et s'est donc rangés du côté de la justice et de la moralité sans hésitation. L'époque de la colonisation et celle de la guerre froide sont toutes finies. Mais certains nostalgiques, toujours avec une attitude de condescendance, donnent des leçons aux pays africains quand ces derniers prennent leur décision sur la base de leur propre jugement. Ils ont sous-estimé la sagesse et la détermination des Africains, et ont surestimé leur compétence de manipuler l'opinion publique. Les pays et les peuples africains sont pleinement conscients de la raison et du tort, et sont capables

de faire les jugements eux-mêmes. Le monde extérieur devrait pleinement respecter leur droit de prendre des décisions indépendantes dans le cadre de leur souveraineté.

Quant à l'appui de l'Afrique vers la Chine, nous tenons à souligner trois points :

- i. Ce n'est pas à partir d'aujourd'hui que les pays africains commencent à soutenir la Chine. Et le soutien de l'Afrique à l'égard de la Chine ne se concentre pas que sur le dossier des droits de l'homme. La Chine et l'Afrique ont toujours été une communauté de destin, et elles étaient des frères d'armes à toute épreuve à l'époque où l'Afrique se battait pour l'indépendance et la libération nationales. Dans la recherche du développement et de l'émergence, la Chine et l'Afrique sont à nouveau partenaires de

III. Est-ce que l'amitié et la coopération entre la Chine et l'Afrique seront sabotées par les malintentionnés ?

Les pays africains soutiennent la Chine sur la question des droits de l'homme, parce que ils ont compris la vérité et s'est donc rangés du côté de la justice et de la moralité sans hésitation.

coopération gagnant-gagnant. Il y a cinquante ans, c'était avec le ferme soutien des pays africains que la Chine a retrouvé son siège légal aux Nations Unies. Dans les années 1990, la Chine était loin d'avoir la capacité économique dont elle dispose aujourd'hui, mais les pays africains, ainsi que d'autres pays en développement, ont soutenu la Chine pour déjouer les projets de résolutions anti-chinoises dans la Commission des droits de l'homme pendant 10 années consécutives. La coordination et la coopération entre la Chine et l'Afrique au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, de l'OMS, de l'OMC de même que d'autres institutions multilatérales sont innombrables. Le renforcement de la solidarité et de la coopération ainsi que la sauvegarde des intérêts communs sont les choix stratégiques fermes et à long terme de la Chine et de l'Afrique. Ceci n'est ni dû à la puissance de la Chine ni à son montant de l'aide vers l'extérieur, mais dû à l'amitié traditionnelle sino-africaine de-

puis des générations et à leur solidarité particulière à toute épreuve. Ceci repose également sur les besoins d'approfondir la coopération pragmatique et d'accélérer le développement commun Chine-Afrique, et sur l'importante mission de renforcer la collaboration internationale et de promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

ii. Les pays africains ne sont pas seuls du côté de la Chine. Lors du dernier Conseil des droits de l'homme, le Cuba a fait une déclaration conjointe au nom de 64 pays pour admirer les réalisations du gouvernement chinois dans la promotion des droits de l'homme en Chine, tout en exhortant les parties concernées à cesser d'utiliser les questions liées au Xinjiang pour s'ingérer dans les affaires intérieures chinoises et à arrêter toutes les manœuvres cherchant à contenir le progrès des pays en développement sous prétexte des droits de l'homme. Et un grand nombre de

pays s'y sont exprimés à titre individuel pour soutenir la position de la Chine. Parmi ces pays qui ont contribué à un avantage écrasant lors de la réunion, se figuraient non seulement des pays africains, mais aussi beaucoup d'autres pays en développement et des pays musulmans. Cela justifie la position juste de la plupart des membres de la communauté internationale et leur volonté commune contre la politisation des questions des droits de l'homme. En fait, c'est plutôt la majorité des pays musulmans qui s'opposent aux certaines forces cherchant à faire du battage autour des questions religieuses pour faire pression sur la Chine.

iii. Tous les occidentaux ne critiquent pas les droits de l'homme en Chine. L'écrivain français Maxim Vivas a écrit, après avoir visité le Xinjiang, l'ouvrage Ouïghours, Pour en finir avec les fake news dans lequel il décrypte en profondeur les tactiques habituelles utilisées par certains pays

L'Afrique devrait être une plate-forme de coopération internationale, au lieu d'une arène de lutte d'influence.

(...) nous souhaitons que certains pays puissent avoir plus de sincérité et moins de calcul, magnifier la confiance et la coopération au lieu de la méfiance et le sabotage, et en mettant à profit les atouts respectifs, apporter ensemble avec la Chine et la communauté internationale plus de profits et de contribution concrète au peuple africain.

et médias pour faire du battage médiatique sur la question du Xinjiang. Beaucoup de visionnaires dans les pays occidentaux comme les États-Unis, le Canada, la Suisse et la Suède se sont exprimés pour dévoiler les mensonges et leurs logiques absurdes sur les questions liés au Xinjiang. Récemment, Mick Wallace, parlementaire européen, a interrogé au Parlement européen, « La Chine, pays d'une histoire de six millénaires et d'une population de 1.4 milliards, a mené à bien le plus grand programme de réduction de la pauvreté de l'histoire de l'humanité, et dépasse les pays du nord en ce qui concerne la majorité de l'indice du progrès humain, sans envahir, ni bombarder ou sanctionner aucun pays. Quel leçon devons nous en tirer ? » Ce qui est dommage, c'est que ces voix courageuses et justes sont souvent délibérément bloquées par les grands médias tels que BBC.

III. EST-CE QUE L'AMITIÉ ET LA COOPÉRATION ENTRE LA CHINE ET L'AFRIQUE SERONT SABOTÉES PAR LES MALINTENTIONNÉS ?

La Chine reste fidèle au principe de sincérité, de résultats réels, d'amitié et de bonne foi et à la vision de recherche du plus grand bien et des intérêts partagés. La Chine adopte une pratique dite « cinq non » dans sa coopération avec l'Afrique: ne pas s'ingérer dans la recherche par les pays africains d'une voie de développement adaptée à leurs conditions nationales, ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures africaines, ne pas imposer sa volonté à l'Afrique, ne pas assortir ses aides à l'Afrique de condition politique quelconque, et ne pas rechercher d'intérêts politiques égoïstes dans sa coopération en matière d'investissement et de financement avec l'Afrique. C'est la cause profonde des relations sino-africaines qui se sont renforcées au fil du temps, et c'est aussi le « code

spécifique » de la coopération sino-africaine qui restent toujours indéfectibles.

L'amitié profonde entre l'ancienne génération de leaders chinois et africains est aujourd'hui relayée par les jeunes générations. C'est ce que nous raconte une histoire touchante d'un grand-père et de son petit-fils au Sénégal. Amadou Ndaw, âgé de 95 ans, a visité la Chine dans les années 1960 et a été reçu par le Président Mao Zedong. Soixante ans plus tard, son petit-fils Khadim est devenu un étudiant à l'Institut Confucius de l'UCAD et entend poursuivre ses études en Chine. Voilà un nouvel ambassadeur d'amitié sino-sénégalaise. Depuis ces dernières années, de jeunes étudiants et volontaires des deux pays s'approchent à travers les échanges, ils étudient, travaillent et vivent ensemble, établissant ainsi un nouveau pont de l'amitié sino-sénégalaise et sino-africaine.

Aujourd'hui, les infrastructures, le commerce, les investissements et les vaccins sont les ressources les plus demandées en Afrique...

L'Afrique devrait être une plateforme de coopération internationale, au lieu d'une arène de lutte d'influence.

La crise sanitaire mondiale nous rappelle que, dans une ère de mondialisation, tous les pays sont interdépendants et sont liés par un avenir partagé, construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité est la seule bonne direction à suivre. Ce qui est plus effroyable que le virus, c'est le « virus politique » tels que la stigmatisation et la diabolisation. Aujourd'hui, les infrastructures, le commerce, les investissements et les vaccins sont les ressources les plus demandées en Afrique, et les points forts de la coopération sino-africaine. Si cette coopération au bien-être du peuple africain est laissée calomnier et entraver, quelle justice y a-t-il dans le monde ? Comment l'humanité progressera-t-elle ?

Dans quelques jours, 300 000 doses de vaccin Sinopharm, en forme de don du gouvernement chinois, vont arriver au Sénégal. La Chine, pays qui fournit en premier, et le plus nombreux vac-

cins au Sénégal, n'a qu'un seul souhait : protéger plus de populations et sauver plus de vies possible.

Dans cette logique, nous souhaitons que certains pays puissent avoir plus de sincérité et moins de calcul, magnifier la confiance et la coopération au lieu de la méfiance et le sabotage, et en mettant à profit les atouts respectifs, apporter ensemble avec la Chine et la communauté internationale plus de profits et de contribution concrète au peuple africain.

La prochaine conférence du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC) se tiendra à Dakar vers la fin de l'année. La Chine entend travailler en étroite collaboration avec le Sénégal, coprésident du FOCAC, et avec les autres pays africains, pour valoriser les connections entre leurs stratégies de développement et pour approfondir leur coopération dans de divers domaines, en vue de montrer à la communauté internationale la confiance et la volonté commune

sino-africaine à faire face aux défis, à surmonter les épreuves, à chercher le développement et à défendre la justice. Un bel exemple pour la construction d'une communauté d'avenir partagé sino-africaine et pour l'humanité.





L'Impact des politiques publiques sur le vécu des populations

D'une manière générale, l'étude renseigne que les **trois priorités des ménages** restent l'approvisionnement en eau potable, la construction de centres de santé et l'emploi des jeunes. Les **projets prioritaires pour les groupements de jeunes** sont d'abord l'agriculture, l'élevage et la pêche, ensuite la transformation des céréales, de fruits et légumes, et enfin le tourisme. Pour les **groupements de femmes**, c'est plutôt la transformation des céréales, des fruits et légumes, ensuite l'agriculture, l'élevage et la pêche, et enfin l'habitat social et l'artisanat. Les **priorités des responsables communaux** sont l'emploi des jeunes (25,3%), le désenclavement (11,9%), l'assainissement (9,9%), la lutte contre la violence et l'insécurité (4,3%).